

**UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE
DAKAR**
FACULTE DES SCIENCES
ECONOMIQUES ET DE GESTION
(FASEG)

**CONFERENCE DES INSTITUTIONS
D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHES
ECONOMIQUES ET DE GESTION EN
AFRIQUE**



**PROGRAMME DE TROISIEME CYCLE
INTERUNIVERSITAIRE
(DEA-PTCI)
Huitième Promotion**



MEMOIRE DE DIPLOME D'ETUDES APPROFONDIES (DEA)

Spécialité : Monnaie – Finances – Banque (Macroéconomie Appliquée)

Option : Finances Publiques

Thème :

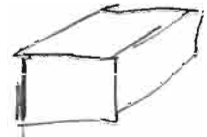
**DEFICITS BUDGETAIRES ET ENDETTEMENT
EXTERIEURE DANS L'UEMOA :
UNE APPROCHE PAR LES DONNEES DE PANEL**

Présenté et Soutenu publiquement
par : **Chérif Sidy Kane**

Sous la Direction de :
M. Moustapha Kassé, Professeur
Agrégé des Sciences Economiques

Année Universitaire 2002-2003

DEDICACES



A la mémoire de mon père,
A ma mère,
A tous mes frères et
soeurs,
A Cheikh Omar Kane,
A ma cousine
Henriette Sow

REMERCIEMENTS

Il ont été nombreux à contribuer à l'élaboration de ce document qui constitue un premier pas vers la recherche. Nous ne pouvons les citer tous, mais les prions de retrouver ici l'expression de notre gratitude. Nous tenons à leurs exprimer, à travers ces quelques lignes, toute notre reconnaissance.

Tout d'abord, notre gratitude à l'ensemble des corps enseignants et administratif de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG) de l'université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) et du Programme de Troisième Cycle Interuniversitaire en Economie (PTCI) qui ont assuré notre formation avec beaucoup de professionnalisme et de générosité. Mes remerciements vont particulièrement à l'endroit de :

Monsieur *le Pr Moustapha Kassé*, initiateur de ce programme d'excellence dont nous avons bénéficié. Partagé entre un esprit paternaliste et rigueur intellectuelle, vous avez su nous mettre en confiance et nous aider à relever les défis de la réussite. Vous nous avez géré avec patience, aussi bien dans les enseignements que dans l'accomplissement du présent mémoire dont les faiblesses ne sauraient vous être imputables.

Monsieur *le Pr Karamoko Kané*, Directeur du PTCI, pour ses cours de Microéconomie dispensés en 1^{er} cycle (FASEG) et 3^{ème} cycle (PTCI), empreints d'une réelle volonté de faire partager aux étudiants les délices du savoir lorsqu'il est bien transmis. Nous n'oublierons jamais l'étendue et la portée de ces conseils à l'endroit de notre modeste personne.

Monsieur *le Pr Ahmadou Aly Mbaye*, Directeur National du PTCI, vous avez été l'un de nos meilleurs assistant en 1^{ère} et 2^{ème} année avant d'être notre professeur en Licence et au 3^{ème} cycle. Par votre engagement pour la recherche, votre rigueur et amour du travail bien fait, vous avez su en si peu de temps constituer une fierté pour la FASEG et une référence pour les étudiants de notre génération. Nous vous remercions pour votre disponibilité et de l'enseignement reçu.

Monsieur *le Pr Abdoulye Diagne*, Directeur du Centre de Recherche d'Economie appliquée (CREA), nous vous remercions pour les enseignements et les conseils reçus durant notre formation.

Monsieur *le Pr Adama Diaw*, Doyen de l'UER des Sciences Economiques de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis, pour la sollicitude, la disponibilité et l'appui documentaire, mais aussi de la clarté des vos enseignements au PTCI.

Monsieur *le Pr Birahim Bouna Niang*, nos remerciements pour avoir contribué à notre formation en année de maîtrise à la Faculté des Sciences Economiques et Gestion.

A tous les enseignants de Techniques Quantitatives du PTCI (DAKAR), notamment Monsieur *Diaraf Seck* (Mathématiques), *Monsieur M. M. Thiam* (Statistiques) et Monsieur *Fodiyé Bakary Doucouré* (Econométrie).

A tous les intervenants au CCCO, à OUAGADOUGOU. Les cours ont été en général bien faits ; notre reconnaissance va également à tout le personnel administratif, aux étudiants de ma promotion (15 nationalités africaines) et à tous ceux-là qui ont été nombreux à œuvrer pour que notre séjour soit le meilleur possible en terre burkinabé.

SIGLES ET ABBREVIATIONS

BCEAO : Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

BM : Banque Mondiale

CREA : Centre de Recherches Economiques appliquées

DPS : Direction de la prévision et de la Statistique

DETEXT : Dettes Extérieures

EXP : Exportations

FCFA : Franc des Communautés Financières d'Afrique

FMI : Fonds Monétaire International

NEPAD : Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique

PAS : Programme d'Ajustement Structurel

PASA : Programmes d'ajustement du Secteur Agricole

PIB : Produit intérieur Brute

PTCI : Programme de Troisième Cycle Interuniversitaire

UMOA : Union Monétaire Ouest Africaine

UEMOA : Union Economiques et Monétaires Ouest Africaine

SPRIM : Solde Budgétaire Primaire

Liste des Tableaux et Graphiques

- Tableau 1 : Opérations financières des Etats de l'UEMOA (1995-1998).
Tableau 2 : Les critères de convergence budgétaires de l'UEMOA.
Tableau 3 : Les indicateurs de dettes extérieurs des pays de l'UEMOA.
Tableau 4 : Rééchelonnement obtenus par les pays de l'UMOA.
Tableau 5 : Indicateur du niveau d'endettement international.
Tableau 6 : Résultat du test de causalité de Granger.
Tableau 7 : Statistique de la dette extérieure et du solde primaire de l'UEMOA.
Tableau 8 : Dettes totales en % du PNB des pays de l'UEMOA.
Tableau 9 : Service de la dette en % des exportations des pays de l'UEMOA.

- Graphique 1 : l'évolution de la dette extérieure des pays de l'UEMOA.
Graphique 2 : Histogramme de la dette extérieure de l'UEMOA (1980-2000).
Graphique 3 : Histogramme du solde budgétaire primaire de l'UEMOA.
Graphique 4 : Solde Primaire du Bénin
Graphique 5 : Solde Primaire du Burkina Fasso
Graphique 6 : Solde Primaire du Côte d'Ivoire
Graphique 7 : Solde Primaire du Mali
Graphique 8 : Solde Primaire du Niger
Graphique 9 : Solde Primaire du Sénégal
Graphique 10 : Solde Primaire du Togo

ANNEXES :

- Tableau a : Estimation du modèle sans effets spécifiques et sans effets aléatoires
Tableau b : Estimation du modèle à effets fixes
Tableau c : Estimation du modèle à effets aléatoires
Tableau d : Ratio Masse salariale/Recettes fiscales
Tableau e : Variations nettes des arriérés intérieurs
Tableau f : Variations nettes des arriérés extérieurs
Tableau g : Ratio investissement publics financés sur ressources internes.
Tableau h : Ratio soldes primaires de base/Recettes fiscales.
Tableau i : Données de base utilisées
Tableau j : Situation de la dette des pays de l'union en 1990, 1995 et 2000.

Table des Matières

DEDICACES _____	II	
REMERCIEMENTS _____	III	
SIGLES ET ABREVIATIONS _____	IV	
LISTES DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES _____	V	
<i>Table des matières</i> RESUME _____	<u>VI</u> <u>IX</u>	
ABSTRACT _____	<u>IX</u>	
INTRODUCTION _____	<u>1</u>	
<u>CHAPITRE 1 : CADRE DESCRIPTIF DE LA SITUATION ECONOMIQUE DE</u> <u>L'UEMOA</u>	—	6
Section 1 : Présentation de la situation économique de l'UEMOA		6
1.1/ Analyse des fondements macro-économiques de l'UEMOA		6
1.2/ Des économies marquées par des décennies d'ajustement structurel		7
1.3/ La faible connexion économique des pays de l'Union		8
1.4/ La création d'un marché financier régional		9
section 2 : L'harmonisation des Politiques budgétaires dans l'UEMOA		10
2.1/ La politique de convergence budgétaire de l'Union		11
2.2/ Les différentes actions de la politique de convergence budgétaire de l'UEMOA		11
2.2.1/ Les indicateurs de convergence budgétaire de l'UEMOA		11
2.3/ Le financement du déficit budgétaire		11
1/ les avances statutaires de la BCEAO		12
2/ Le financement extérieur		12
3/ L'accumulation d'arriérés de paiement		12
2.4/ Les facteurs explicatifs de l'apparition des doubles déficits dans l'UEMOA		13
Section 3 : la Politique d'Endettement Extérieur dans l'UEMOA		13
3.1/ Définition et champ de la dette extérieure		13

3.2/ Analyse de la dette extérieure de l'UEMOA	13
3.3/ Les différentes politiques de gestion de la dette extérieure dans l'UEMOA	14
3.3.1/ Le rééchelonnement	15
3.3.2/ Les conversions de la dette extérieure	16
a/ Les avantages de la conversion	16
b/ Les inconvénients de la conversion	16
3.3.3/ L'annulation de la dette extérieure et l'initiative PPTE	17
3.4/ Quelques indicateurs d'endettement international	17
<u>CHAPITRE 2 : APPROCHE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE</u>	19
Section A : Revue de la littérature _____	19
A1 : Définition et mesures du déficit budgétaire _____	19
a) Définition _____	19
b) Mesures du Déficit budgétaire _____	19
1-1 : Déficit budgétaire et endettement extérieur _____	22
1-2 : Les nouvelles théories sur les déterminants du déficit budgétaire _____	26
1-2 : Déficit budgétaire et cycle politique des pays _____	27
1-4 : Déficit budgétaire et croissance économique _____	28
A2 : Les justifications théoriques de l'endettement extérieur des pays de l'UEMOA. _____	32
1) La rentabilité financière de l'endettement et capacité de remboursement _____	34
2) Endettement extérieur et production échangeable _____	34
3) L'endettement extérieur dans le cadre de la politique de stabilisation et de croissance des pays de l'UEMOA. _____	35
Section B : Méthodologie d'investigation _____	37
B1 : Sens de causalité entre déficit budgétaire et endettement extérieur _____	38
2-1 : Les difficultés liées à la mesure du solde budgétaire _____	38
2-2 : Le modèle de causalité de Granger _____	39

2-3 : Les hypothèses à tester _____	39
B2 : Impact de l'endettement extérieur sur les déficits budgétaires des pays de l'UEMOA _____	40
3-1 : La dette extérieure _____	40
3-2 : Le produit intérieur brut _____	40
3-3 : Les exportations _____	41
3-4 : Le modèle _____	41
3-5 : Hypothèses à tester _____	41
<u>CHAPITRE 3 : ANALYSE EMPIRIQUE ET RECOMMANDATION DE POLITIQUE ECONOMIQUE</u> _____	42
<u>Section A : Résultats des Estimations et Interprétations</u> _____	42
1) Causalité entre déficits budgétaires et endettement extérieurs dans l'UEMOA _____	42
2) Impact de l'endettement extérieur sur les déficits budgétaires dans l'UEMOA _____	48
2.1) Estimation et tests de spécification sous le logiciel STATA _____	49
2.1.1) Estimation du modèle sans effets spécifiques et sans effets aléatoires _____	49
2.1.2) Estimation du modèle à effets fixes _____	49
a) Test de spécification _____	50
2.1.3) Estimation du modèle à effets aléatoire _____	50
b) Test de spécification _____	50
<u>Section B : Recommandations de politique économiques</u> _____	53
a) L'amélioration des infrastructures de base et le renforcement de l'intégration dans l'Union _____	53
b) De nouvelles politiques agricoles pour la relance des exportations de l'UEMOA _____	54
c) Vers une réformes de la politique budgétaire et fiscale des pays de l'UEMOA _____	54
d) Les arguments en faveur de l'annulation de la dette des pays du Tiers Monde _____	56
CONCLUSION GENERALE _____	57
<i>Bibliographie</i> _____	60

RESUME :

Cette étude propose une tentative d'analyse des interactions entre la politique budgétaire et l'endettement extérieur des pays de l'UEMOA entre 1980 et 2000. Elle s'intéresse d'abord à la détermination de la causalité au sens de Granger entre ces deux variables dans l'Union Economique, ensuite à l'influence de la dette extérieure sur la désorganisation des finances publiques des pays qui composent l'UEMOA. L'analyse du test de causalité effectué sur le logiciel Eviews montre que c'est le solde budgétaire qui entraîne (cause) la dette extérieure des pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine. En effet, le faible niveau des ressources internes dégagées par le secteur public est à l'origine de son endettement extérieur. La crise de la dette traduit ainsi une cessation de paiements du fait de la détérioration des revenus des débiteurs, suite à la chute des recettes d'exportation et à l'impertinence des choix d'investissement dont la rentabilité demeure pour la plupart inférieure ou égale au coût de l'emprunt. Ce test traduit exactement la thèse de certains spécialistes du développement selon laquelle, la crise de l'endettement extérieur est avant tout une crise des finances publiques. Il nous donne une idée de l'insolvabilité croissante des économies des pays. L'estimation de l'évolution du solde budgétaire primaire, sous le logiciel STATA, sur un panel de pays de l'UEMOA montre que la dette extérieure participe à la dégradation des finances publiques. En effet, le modèle précise que si l'endettement extérieur augmente de 1 franc, le déficit budgétaire se creuse de $5,32^{e-09}$ francs.

ABSTRACT :

This study proposes an attempt at analysis of the interactions between the budget policy and the debt exterior of the countries of West Africa Monetary Union between 1980 and 2000.

Firstly, this study talk about the determination of the causality according to Granger idea between two variabilities in the Economic Union then with the influence of the foreign debt on the diorganization of the finance public of the countries which compose WAMU. The analysis of the test Eviews softwore shows that it is the net budgetary position which drag the foreigne debt of the WAMU. Indeed the law level of internal ressources released by the public sector is at the origin af its foreign debt. The crisis of the debt thus translates a suspension of payments because of the deterioration of the incomes of the debtors, following the fall of the export earnings and with the impertinence of the choices of investment of which profitability remains for the majority lower or equal to the last of the loan.

This test translates exactly the thesis of certain specialists in the development according to which the crisis of the foreign debt is before a whole crisis of finance public, it gives us an idea of the increasing insolvency of the economics of the countries.

The estimate of the evolution of primary net budgetary position, under the software Stata, on a panel of country of the WAMU, shows that the foreign debt takes part in the degradation of the finance public. Indeed, the model specifies that if the foreign debt increases by a franc, the budget deficit grows hallow of $5,32^{e-09}$ franc.

Introduction Générale

L'évaluation des politiques économiques et sociales appliquées pendant la période coloniale dans les différents pays qui constituent l'UEMOA montre que celles-ci étaient fondées sur une spécialisation selon les dotations factorielles au niveau de chaque pays. C'est ainsi que la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger et le Sénégal, à titre d'exemple, avaient des économies de rentes agricoles et minières essentiellement basées sur le cacao, le coton, l'uranium et l'arachide.

Ces activités avaient été pendant longtemps l'une des principales sources de devises pour les pays, elles avaient favorisé dans un premier temps l'instauration d'un environnement propice au développement et les conditions d'une croissance économique soutenue.

Cette orientation économique avait permis à ces pays d'assurer l'amélioration de la couverture et de la qualité des infrastructures physiques de base, la valorisation du capital humain par l'accès des populations à l'éducation et aux services de santé.

Mais malheureusement, à partir des années 1970, ces pays à l'image de plusieurs pays africains, sont traversés par des difficultés économiques et sociales qui ont progressivement conduit à l'instauration d'une pauvreté rampante qui touche l'essentiel de sa population. La dégradation des sols, conjuguée avec la détérioration des termes de l'échange va entraîner une baisse du revenu des producteurs et par conséquent des recettes de l'Etat.

Les indicateurs macro-économiques entre 1980 et 1990 montrent que les performances ont été dans l'ensemble des pays, assez faibles avec des économies marquées par un double déficit chronique de la balance des paiements et des finances publiques. Cependant, depuis la dévaluation du FCFA en janvier 1994 on assiste à un cycle de croissance dans les différents pays de l'UEMOA. En 1996, presque tous les pays de la zone à l'exception du Mali ont enregistré des taux de 5% et en 1998 le taux moyen de croissance dans l'espace UEMOA était estimé à 6%. On constate ainsi une très grande amélioration par rapport à la situation qui prévalait durant la période 1985-1993 marquée par des taux de croissance du PIB réel négatifs ou nuls.

La dette, qui s'est alourdie sans avoir servi à financer le développement notamment l'agriculture et l'industrie, a contribué à financer de nombreux projets d'investissement non rentable. Elle finit par dépasser les capacités de remboursement des pays et asphyxie en conséquence les finances publiques.

A partir de 1980, presque tous les pays membres de l'UEMOA enregistraient des contre-performances sur le plan économique. La baisse des cours des produits de

base, la hausse des taux d'intérêt mondiaux et l'environnement économique international ont souvent été les facteurs explicatifs de cette situation. Cependant, beaucoup d'économistes admettent aujourd'hui que les mauvaises politiques économiques menées par ces pays constituent sûrement l'une des principales causes de la crise des finances publiques et de l'endettement extérieur des pays de l'UEMOA.

Face à cette situation et à la montée des déséquilibres macro-économiques persistants les pays membres de l'UEMOA, à l'image de plusieurs pays africains vont accepter le concours des institutions financières internationales pour un redressement de leurs économies dans le cadre des programmes d'ajustement structurel autour de quatre objectifs essentiels :

- Une ouverture des économies fondée sur les principes régissant les relations économiques et financières internationales,
- Un désengagement progressif de l'Etat dans les choix de production et d'allocation des ressources,
- Favoriser le libre jeu de tous les marchés des biens et services, du travail, du capital et des échanges,
- Assurer une plus grande promotion du secteur privé.

Ces programmes d'ajustement structurel devaient d'une part stabiliser et assainir les cadres macro-économiques et d'autre part relancer la croissance et jeter les bases du développement. Mais les économistes et les chercheurs sont aujourd'hui unanimes sur l'échec des PAS. En effet, ces programmes avaient une vision globale alors que les pays ou groupes de pays ont des situations spécifiques et que ces spécificités s'expliquent par les expériences propres ainsi que les données structurelles de chaque pays. Les politiques d'ajustement ont enregistré des écarts considérables entre les objectifs fixés et ceux effectivement réalisés. Cette observation traduit l'incapacité des programmes à résoudre la crise économique et sociales de ces pays.

Dans le cadre du processus d'intégration sous régionale initiée depuis 1994 par les pays membre de l'UEMOA, certaines questions relatives aux déficits budgétaires et la dette extérieure occupent une place importante dans l'élaboration des indicateurs de convergence. En effet, il ressort de ces objectifs de convergence des économies de l'union deux actions essentielles pour notre étude. La première action consiste à contenir les déficits publics globaux à des niveaux compatibles avec un endettement public extérieur et intérieur soutenable. La seconde action quant à elle vise à réaliser un excédent du solde primaire de base et maîtriser l'évolution de la dette publique de manière à l'adapter aux capacités de remboursement des pays. D'ailleurs, au titre de l'article 14 de la BCEAO, il est

mentionné que le financement monétaire courant du déficit de chaque Etat devrait représenter 20% des recettes d'exportation de l'année précédente.

Malgré les efforts considérables réalisés en matière d'intégration monétaire, pourtant appréciés de par le monde, la question de l'intégration économique sous-tendue par les problèmes de déficit budgétaire demeure préoccupante. Cette situation est à l'origine de la mise sur pied d'un cadre de surveillance multilatérale des politiques nationales et d'un conseil de convergence, à titre transitoire, avec pour mission principale de réaliser la cohérence entre la politique budgétaire et la politique monétaire dans chaque Etat, de favoriser l'échange d'informations sur les politiques budgétaires et financières des différents pays membres de l'union.

Le gouverneur de la BCEAO, dans son discours marquant l'ouverture de la conférence des chefs d'Etats des pays membres de la zone le 14 décembre 2000 à Bamako, a mis l'accent sur la nécessité de « construire ensemble la neuvième économie pour donner un élan décisif au développement régional ». Ce concept de « neuvième économie », dans le processus de mondialisation où la notion d'Etat nation prend de moins en moins d'intérêts au profit de regroupement sous régionaux, soulève la question de l'abandon de certains instruments budgétaires nationaux pour le compte d'une institution communautaire telle que l'UEMOA.

La nécessité de la réduction des déficits budgétaires semble largement acceptée aujourd'hui par tous les spécialistes des finances publiques. Sur le plan empirique, l'accent est mis sur le niveau des déficits publics comme le montrent les études réalisées par les auteurs (Easterly et S. Hebbel, 1995 ; Devarajan et al, 1996) qui mettent l'accent sur la structure et les niveaux des dépenses publiques, pour prédire les effets des déficits budgétaires sur la croissance de l'économie.

De nos jours, le déficit des finances publiques est suspecté d'être en partie, responsable de bon nombres de maux des économies des pays membres de la zone UEMOA et en particulier de l'endettement massif vis à vis de l'extérieur.

Les années 1980 ont été particulièrement difficiles pour les pays africains de la zone. Même la Cote d'Ivoire, « vitrine de l'économie libérale », florissante dans les années 1970, va être frappée par le syndrome de la dette. Tous les pays se sont ainsi retrouvés dans l'obligation, de se présenter aux clubs de Paris (principalement) et de Londres (pour quelques cas spécifiques), quelquefois à plusieurs reprises.

La crise que traverse la zone se concrétise donc par un endettement extérieur considérable : le service de la dette extérieure absorbe une part importante des recettes d'exportation (4,9% pour le Bénin ; 5,9% pour le Burkina ; 28,3% pour la

Cote d'Ivoire ; 5,1% pour le Mali ; 21,7 pour le Niger ; 28,7% pour le Sénégal et 9% pour le Togo)¹.

Malgré les flux d'assistance financière en provenance des bailleurs de fonds et des politiques d'allégement de la dette menées depuis 1980, la dette extérieure ne cesse d'augmenter de manière considérable. Elle est devenue l'une des principale cause de l'incapacité des Etats de l'union à dégager un volume de ressources suffisant pour financer leur investissement et assurer leur développement économique et sociale. La dette de l'UEMOA est passée de 31 milliards de dollars en 1993 à 29,7 en 1994 et à 31,9 milliards de dollars en 1995.²

Cet endettement massif résulte principalement d'une défaillance des finances publiques. Ayant anticipé des recettes importantes à la faveur de la hausse des prix des matières premières, les Etats africains se sont engagés dans des politiques d'investissement surdimensionnées par rapport à leurs besoins et ont procédé à une embauche élevée de fonctionnaires augmentant considérablement le poids de la masse salariale publique dans le PIB. Après le changement de situation, ils n'ont pas su mettre en place des fiscalités efficaces ni remettre sérieusement en cause leurs dépenses. Les déficits publics se sont creusés à des niveaux sans commune mesure avec des capacités d'épargne nationale de plus en plus faible, si bien que la dette extérieure s'est accrue.

Dans les années 1980, le déficit public atteignait 6% du PIB en moyen (il culminait à 13% en 1987). Bien qu'ils aient été ramenés à 5% sous la pression des politiques d'ajustement structurel au cours des années 1990, le remboursement de la charge de la dette exerce une ponction considérable sur les finances : en Cote d'Ivoire, les intérêts payés absorbent 65% des recettes fiscales.

L'Etat, directement ou par le biais des entreprises publiques, a donc été le principal responsable de l'endettement extérieur des pays de l'UEMOA. Ceci s'est accompagné d'une fragilisation économique et sociale : les règles de droits ne sont plus appliquées, l'économie informelle se développe et les dettes ne sont plus honorées. Toute l'activité en est rendue aléatoire, et l'investissement découragé. A partir de ce moment, nous nous sommes intéressés sur les liens qui existent entre les politiques budgétaires et l'évolution de l'endettement extérieur dans l'UEMOA. Il s'agit en fait de déterminer le sens de causalité entre ces deux variables et quantifier l'impact de la dette extérieure sur le solde budgétaire dans l'espace l'UEMOA. Il se pose ainsi la problématique d'une gestion commune des politiques d'endettement extérieur de manière à l'adapter aux capacité de remboursement dégagées par les soldes budgétaires des différents pays membres

¹ Source : Banque Mondiale et Banque de France, La Zone Franc, 1994

² M. Kassé : Intégration et Partenariat en Afrique : de l'UEMOA au NEPAD Ed Silex/Nouvelles du Sud pp 105

de l'union. Une analyse économétrique nous permettra de trouver le sens de causalité et de répondre aux préoccupations suivantes :

Quelle est la relation qui existe les déficits budgétaires et la dette extérieure des pays de la zone l'UEMOA ?

Quelles sont les politiques de gestion de la dette qui ont été menées dans l'union de 1980 à 2000 ?

Face à l'importance et à l'urgence de ces questions deux raisons militent en faveur du choix de ce thème :

- D'une part, cette étude devrait nous permettre de fournir un instrument d'aide à la décision au moment où l'évaluation du pacte de convergence, de stabilité, de croissance, et de solidarité (PCSCS) ne tarde pas à se réaliser et d'essayer de contribuer de manière modeste au débat sur l'interventionnisme dans le cas de nos pays.
- D'autre part, les questions relatives aux déficits budgétaires, aux méthodes économétriques et à la modélisations macro-économiques constituent l'un de nos champs privilégiés d'études, ainsi nous plaçons ce travail sous le signe de l'amélioration des instruments de prise de décision au sein de l'UEMOA.

Pour mieux aborder le sujet, notre démarche consistera à présenter d'abord le cadre descriptif de la situation économique de l'UEMOA (chapitre 1). Ensuite nous examinerons l'approche théorique et méthodologique (chapitre 2). Et en fin nous terminerons notre analyse par un exposé des résultats économétriques et les recommandations de politique économique (chapitre3).

Chapitre 1

Cadre descriptif de la situation économique de l'UEMOA

Créée le 10 janvier 1994, l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) est l'une des dernières organisations d'intégration en Afrique de l'Ouest. Elle est constituée par huit pays et regroupe près de 30% de la population totale de l'espace ouest africain. Son fonctionnement repose sur l'abandon de certains pouvoirs nationaux au profit d'institutions communes. Dans ce chapitre, nous allons procéder à une présentation de la situation économique de l'UEMOA, avant d'analyser les politiques budgétaires et d'endettement extérieur dans l'union.

Section 1 : Présentation de la situation économique de l'UEMOA

1.1/ Analyse des fondements macro-économiques de l'UEMOA

En 2001, l'activité économique dans l'union s'est accélérée avec un taux de croissance de 2,4 % contre 0,9 % en 2000. Toutefois, ce taux reste inférieur au taux de croissance démographique estimé à 3,0 %. Cette croissance économique a été principalement impulsée par les secteurs secondaire et tertiaire. Elle a été réalisée également dans un contexte de vives tensions sur les prix avec un taux d'inflation annuel moyen de 4,1 % contre 1,8 % en 2000. Cette remontée de l'inflation est imputable, dans une large mesure, à l'augmentation des prix des produits alimentaires et du transport ainsi qu'aux effets de l'harmonisation de la TVA dans certains pays de l'union.

Au plan des finances publiques, le déficit du solde budgétaire global s'est réduit en se situant à 1,3 % du PIB en 2001 contre 1,9 % l'année précédente. Nonobstant cette légère amélioration, la situation est demeurée préoccupante. Elle reste marquée par le poids de la dette et l'accumulation de nouveaux arriérés de paiements intérieurs et extérieurs dans certains Etats membres.

S'agissant des échanges extérieurs, le déficit extérieur courant hors dons par rapport au PIB s'est réduit en passant de 7,7 % en 2000 à 6,3 % en 2001 en raison de l'amélioration de l'excédent de la balance commerciale. La situation monétaire a été caractérisée par une consolidation des avoirs extérieurs nets et une hausse du crédit intérieur. La masse monétaire s'est établie à 4737,3 milliards, soit une progression de 11,4 % par rapport à 2000.

1.2/ Des économies marquées par des décennies d'ajustement structurel

A partir de 1980, presque tous les pays qui composent l'espace UEMOA étaient frappés par une crise économique et financière qui se manifeste par la faible croissance de la production et le double déficit de la balance des paiements et des finances publiques. Ces déséquilibres ont été accompagnés par des politiques d'endettement qui sont devenues au fil du temps insoutenables pour la plupart des pays de l'union. Face à cette crise de l'endettement, provoquée en partie par des politiques budgétaires laxistes, la nécessité d'assainir les finances publiques devient la condition principale à l'accès au financement extérieur. C'est dans ce contexte que les bailleurs de fonds et le FMI ont imposé des politiques d'ajustement économique et financier pour permettre aux pays d'enregistrer « un déficit du solde courant qui peut être soutenu par des entrées de capitaux à des conditions compatibles avec les perspectives de développement des pays, sans que ces derniers aient à recourir à des restrictions sur les échanges et les paiements ».

Pour couvrir leurs déséquilibres extérieurs et assainir leurs finances publiques, les pays de l'UEMOA ont presque tous procédé à des négociations avec le fond monétaire international (FMI) durant les années 1980. Les politiques mises en œuvre ont deux effets essentiels : un effet déflationniste et un effet de relance de l'activité économique.

Les politiques déflationnistes agissent sur la demande et procède à un contrôle des effectifs de la fonction publique. A ce niveau, des crédits trimestriels ont été fixés par les programmes d'ajustement structurel pour assurer une bonne surveillance des investissements dans des projets rentables. Les FMI développe aussi des mesures tendant à la réalisation d'économie budgétaire et qui passent par une compression des dépenses publiques par une réduction du train de vie de l'Etat, par une diminution et un contrôle plus rigoureux de la masse salariale et enfin par la suppression de toutes les subventions au secteur public et parapublic. Ces mesures visent principalement la régulation de la demande par le freinage des dépenses et l'accroissement des recettes. Dans certains pays, la mobilisation des recettes passe par une majoration de certaines taxes et de la réduction de la pression fiscale, ceci afin de favoriser les opérateurs économiques nationaux en conformité avec les programmes de réforme économiques. Ainsi, les réformes budgétaires deviennent des instruments de la politique générale d'ajustement structurel.

En ce qui concerne, les mesures portant sur la relance de la croissance, l'accent est mis sur une orientation à caractère productiviste et tend à stimuler les projets productifs au détriment des investissements sociaux qui touchent généralement la santé, l'éducation et des sous-secteurs sociaux qui sont réputés non rentables selon le fond monétaire international. C'est ainsi que le PAS accorde une attention

particulière aux relances industrielles et agricoles par le biais d'une libéralisation progressive de l'économie et l'instauration d'un cadre réglementaire propice au développement des lois du marché.

Les entreprises publiques qui fonctionnaient grâce aux ressources de l'Etat étaient gérées sans soucis de rationalité et de rigueurs, ce qui amènent les pays de l'union dans leur majorité à conclure à partir de 1988 des programmes d'ajustement des entreprises publiques avec la Banque Mondiale. Cette nouvelle orientation exige des mesures fondées sur la restructuration, la rationalisation, ou la privatisation de certaines entreprises. Il s'agit d'améliorer le système de tarification, de réduire les frais de fonctionnement et d'instaurer une politique salariale et de l'emploi adéquate. Au plan agricole, les nouvelles politiques visent la diversification de la production, la sécurité alimentaire, la gestion des ressources naturelles et la libéralisation des prix pour les pays qui ont signé un programme d'ajustement agricole (PASA).

La libéralisation de l'économie, imposée par les bailleurs de fond, est fondée entre autres sur le principe selon lequel les prix doivent être soumis aux mécanismes de marché. Les investissements publics doivent désormais tenir compte du coût et de la rareté des ressources.

Les programmes d'ajustement structurel ont fait l'objet de vives controverses sur leur pertinence et leur efficacité dans tous les pays de la zone UEMOA. En effet, ils ont provoqué des tensions et des menaces sur les groupes sociaux. Il est bien vrai que ces programmes ont permis l'amélioration du déficit de la balance des paiements mais leur coût social est excessif provoquant ainsi des incidences négatives sur le développement économique des pays.

1.3/ La faible connexion économique des pays de l'Union

L'un des objectifs majeurs de l'UEMOA est la réalisation d'une union économique et monétaire favorisant le développement des économies d'échelle par l'unification des marchés nationaux. Depuis sa création, l'organisation n'a pas pu impulser le développement des transactions commerciales à l'intérieur de la zone. L'examen des statistiques indique que les courants commerciaux dans l'espace UEMOA ne dépassent pas 10% des échanges de l'ensemble des pays. Si nous examinons le poids relatif** des importations en provenance des pays membres par rapport aux importations totales de la zone en provenance de la France, on constate qu'il est de 5,11% pour le Niger et 37,12% pour la Côte d'Ivoire en 1991, et tous les autres pays ont un taux compris entre ces deux valeurs extrêmes. En 1994, on avait enregistré des poids relatifs compris entre 5,65% pour le Togo et 39,24% pour la Côte d'Ivoire.

** Source : OCDE, Banque de France

En ce qui concerne le poids relatif des exportations totales des pays de l'UEMOA vers la France par rapport aux exportations totales de l'union, il est passé de 23% en 1991 à 21,4% en 1994. Cette situation s'explique par le fait que les Etats ont tendance, après la dévaluation du franc cfa, à commercer avec des partenaires extérieurs dans le but d'enregistrer des entrées de devises plus importantes pour assurer certains investissements coûteux ainsi que le service de la dette dont le paiement est souvent effectué en devise. La forte dépendance des économies de l'union vis à vis de l'extérieur a conduit le Président de la commission de l'UEMOA, M. Touré*, à une réflexion portant sur les mécanismes de développement des échanges intra-communautaires. A ce titre, quelques recommandations ont été proposées :

- ✓ La première va dans le sens d'un élargissement de l'UEMOA aux pays frontaliers non-membres de la zone Franc et qui entretiennent des relations commerciales privilégiées et de proximité avec les Etats membres de la zone.
- ✓ La seconde consiste à dire que l'UEMOA doit procéder à une déprotection par rapport au reste du monde, développer ses infrastructures (transport, communication) et renforcer les ressources humaines dans les Etats membres.
- ✓ La troisième recommandation est adressée aux Etats membres qui doivent prendre les mesures nécessaires pour réorienter les flux commerciaux et d'investissements sur la base de leurs avantages comparatifs respectifs. Cela devrait conduire à une véritable division sous-régionale du travail en fonction des dotations factorielles et des capacités de chaque pays.
- ✓ La dernière recommandation concerne la mise en œuvre des politiques sectorielles communes surtout dans les domaines agricoles et de l'informel.

Il ressort donc de ces recommandations, la nécessité pour les pays de l'union de coordonner leur politique économique, condition indispensable, pour se départir des pesanteurs extérieurs et dissiper les risques de marginalisation qui découlent de la mondialisation et faire de l'union une zone de dynamisme et de croissance économique.

1.4/ La création d'un marché financier régional

Les économies des pays de la zone UEMOA, sont marquées par quatre facteurs essentiels qui motivent la création d'un marché financier régional :

* M. Touré , Préface de l'ouvrage « Intégration et Partenariat en Afrique : De l'UEMOA au NEPAD », Ed. Silex/Nouvelle du Sud, 2003 du Pr M. Kassé.

- Un besoin de financement émanant des entreprises insuffisamment couvert.
- Un accès plus difficile des Etats aux financements extérieurs, alors que le faible niveau des recettes fiscales demeure une constante.
- Une épargne existante, souvent oisive, et de fortes demandes de produits financiers mieux adaptés, notamment de la part des investisseurs institutionnels.
- Un décalage entre capacités et besoins de financement, préjudiciables au processus de développement des pays.

Un financement plus harmonieux des économies, une palette de placement plus large et mieux adaptée devraient permettre l'adéquation des capacités et des besoins de financement, favorisant ainsi le développement des pays. La mise en place d'un marché financier de l'UEMOA permettra aussi de rapprocher les agents économiques de la zone et constitue un facteur de mobilisation de l'épargne à l'intérieur de l'union. Ce marché financier joue à la fois un rôle de croissance et d'incitation grâce aux opportunités de financement qu'il offre aux entreprises.

L'organisation du marché financier constitue une action importante pour l'allocation efficiente des ressources dans la perspective de l'intégration économique dans l'UEMOA et devrait participer à la politique d'assainissement et de diversification des systèmes financiers en vue d'un financement sain de l'activité productive de l'union.

Le fonctionnement du marché financier repose sur la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) qui est le lieu de cotation d'obligations d'entreprises, des titres d'Etats et d'autres instruments financiers. Le siège de la bourse se trouve à Abidjan (Bourse Centrale Unique) mais au niveau de chaque Etat membre, il existe une antenne qui assure la collecte des ordres de vente et d'achat de la clientèle sur chaque titre. La création d'un marché financier commun dans l'espace UEMOA constitue une étape importante dans la politique de renforcement du secteur financier des économies et permet ainsi une orientation de l'épargne vers des investissements rentables.

section 2 : L'harmonisation des Politiques budgétaires dans l'UEMOA

Le déficit budgétaire global hors dons s'est réduit pour se situer à 659,8 milliards, représentant 3,8 % en 2001 contre 4,4 % du PIB en 2000. Le déficit budgétaire global rapporté au PIB, s'est établi à 1,3 % contre 1,9 % en 2000. Le déficit global base caisse s'est réduit en passant de 166,2 milliards en 2000 à 45,5 milliards en 2001, soit respectivement, 1,0 % et 0,3 % du PIB³.

³ **source** : commission de l'UEMOA, décembre 2002.

Tableau 1 : Les opérations financières des Etats de l'UEMOA (1995-1998)
(En pourcentage du PIB)

	1995	1996	1997	1998
Recettes totales	20,3	21,5	20,7	19,8
Dépenses totales	16,5	15,5	15,0	13,9
Solde :				
Base engagements	-2,9	-1,0	-1,7	-1,7
Base caisse	-4,3	-1,6	-2,2	-1,9

Source : BCEAO (annuaire 1998)

2.1/ La politique de convergence budgétaire de l'Union

La réalisation d'un espace économique et monétaire par un groupe de pays passe nécessairement par la convergence des politiques économiques menées dans les différents Etats. La convergence est considérée par plusieurs chercheurs comme étant le seul paramètre sur lequel on peut s'appuyer en toute objectivité pour analyser les conditions favorables au développement d'une Union Economique et Monétaire. Pour son atteindre ses objectifs, l'UEMOA a mis l'accent sur une politique de convergence budgétaire et d'endettement qui s'articule autour de six actions principales et cinq indicateurs conçus à la suite d'une concertation entre le FMI, la France, l'Union Européenne et la BCEAO.

2.2/ Les différentes actions de la politique de convergence budgétaire de l'UEMOA

Dans le schéma d'harmonisation des politiques budgétaires, le traité de l'Union recommande les actions suivantes à tous les Etats membres.

- 1) Contenir les déficits publics globaux à des niveaux compatibles avec un endettement public extérieur et intérieur soutenable.
- 2) Dégager une épargne propre des administrations publiques à partir d'une maîtrise de la masse salariale.
- 3) Réaliser un excédent du solde primaire de base.
- 4) Promouvoir le financement des investissements publics sur la base de ressources internes propres.
- 5) Apurer les arriérés de paiements intérieur et extérieur.
- 6) Maîtriser l'évolution de la dette publique intérieure et extérieure de manière à l'adapter aux capacités de remboursement.

2.2.1/ Les indicateurs de convergence budgétaire de l'UEMOA

Les indicateurs de convergence ont été élaborés dans le but d'avoir un moyen de contrôle des politiques budgétaires des Etats et veiller au respect des orientations définies dans le traité de l'Union économique et monétaire ouest africain. Ils sont

calculés chaque année et donnent des informations précises sur la situation globale des finances publiques de chaque pays membre.

Tableau 2 : Indicateurs de convergences budgétaires de l'UEMOA

Indicateurs budgétaires	Normes
Ratio Masse salariale/ Recettes fiscales	inférieur ou égal à 50%
Variations nettes des arriérés intérieurs	négative ou nulles
Variations nettes des arriérés extérieurs	négative ou nulles
Ratio Investissements publics financés sur ressources internes (Recettes fiscales)	supérieur ou égal à 20%
Ratio soldes primaires de base/ Recettes fiscales	égale à 15% des recettes fiscales

2.3/ Le financement du déficit budgétaire

Pour le financement du déficit budgétaire, l'appartenance à la zone franc empêche les pays membres de l'union d'émettre librement de la monnaie banque centrale pour faire face à leurs dépenses. Devant une telle situation, les sources de financement pour les pays sont essentiellement : les avances statutaires de la BCEAO, l'accumulation d'arriérés de paiement et les sources de financement extérieur.

1/ les avances statutaires de la BCEAO

Pour le financement de leur déficit budgétaire, les états membres de l'UEMOA peuvent faire valoir leur droit aux avances statutaires de la BCEAO. En effet, les textes de l'UEMOA prévoit que les états peuvent solliciter de la banque centrale des avances en compte courant pour une période maximale de 240 jours et pour un plafond de 20% des recettes fiscales de l'année précédente.

Il arrive souvent que les recettes fiscales d'un pays soient très faibles pour une année donnée, dans ces conditions, la BCEAO prend une moyenne pondérée des recettes des trois années précédentes.

2/ Le financement extérieur

Le financement extérieur comprend essentiellement les dons et l'emprunt extérieur. Si les dons constitue un mode de financement intéressant pour les pays de l'UEMOA, il n'en est pas le cas pour les emprunts. En effet, l'obtention des dons est aléatoire et ne dépend uniquement que de la volonté des donateurs mais l'avantage est qu'ils ne font l'objet d'aucun remboursement contrairement aux emprunts extérieurs.

3/ L'accumulation d'arriérés de paiement

Certains pays de l'UEMOA comme le Mali et le Niger ont souvent fait recours à ce mode de financement pour faire face à leur déficit budgétaire. L'accumulation d'arriérés dans le paiement des salaires, des fournisseurs et dans le règlement du service de la dette constitue un mode de financement du déficit de l'Etat.

2.4 Les facteurs explicatifs de l'apparition des doubles déficits dans l'UEMOA

Les années 1960 ont été marquées par un environnement économique international très favorable pour une bonne partie des pays du Tiers-Monde en particuliers ceux de l'Afrique de l'Ouest. En effet, l'expansion économique des pays industrialisés a permis une accélération des échanges avec certains pays de la zone qui avaient des dotations factorielles naturelles extrêmement importante. Pendant cette période, presque tous les pays de l'union économique et monétaire ouest africain avaient enregistré des taux de croissance très élevés compris entre 4 et 8%. Cette situation s'explique d'abord par la conjoncture mondiale de l'époque mais aussi par une certaine stabilité des prix des matières premières, ce qui entraîne une forte croissance des exportations et l'instauration d'un climat de confiance et de crédibilité de ces pays vis à vis du système économique et financier international.

Cependant, les années 1970 seront marquées par un renversement de la situation avec l'augmentation du prix du pétrole. Les biens d'équipement et de consommation deviennent de plus en plus coûteux, on assiste à la détérioration des cours des matières premières (principales sources de devises des pays de l'UEMOA) et l'élévation des prix des produits alimentaires. Ce changement de situation sera à l'origine des doubles déficits de la balance des paiements et des finances publiques pour la plupart des pays de l'union. L'endettement international devient ainsi l'une des principales solutions pour ces pays de couvrir leurs dépenses de fonctionnement et procéder au remboursement du service de la dette. Les déficits budgétaires deviennent par ce mécanisme l'une des causes les plus déterminantes de l'endettement extérieur pays de l'UEMOA.

Section 3 : la Politique d'Endettement Extérieur dans l'UEMOA

3.1/ Définition et champ de la dette extérieure

Selon la définition, élaborée par la banque des règlements internationaux (BRI), le fond monétaire international (FMI), la banque mondiale et l'organisation de coopération et de développement économique(OCDE), « **La dette extérieure brute est égale au montant, à une date donnée, des engagements contractuels en cours et ayant donné lieu à versement des résidents d'un pays vis-à-vis de non-résidents comportant obligation de remboursement du principal avec ou sans paiement d'intérêts, ou de paiement d'intérêt avec ou sans remboursement de capital** ».

3.2/ Analyse de la dette extérieure de l'UEMOA

Globalement, la dette publique qui représente l'ensemble des engagements financiers de l'administration centrale ainsi que ceux des organismes publics nationaux avec la garantie de l'état provient des emprunts tant auprès des partenaires extérieurs qu'intérieurs. Cependant, notre analyse de la dette publique sera consacrée uniquement aux emprunts extérieurs.

L'amélioration des soldes budgétaires ne doit pas masquer les problèmes de fiabilité des finances publiques qui se sont traduits par l'accumulation d'arriérés de paiements intérieurs et extérieurs dans certains Etats membres et par le recours à des pratiques extrabudgétaires. Pour l'ensemble de l'union, les arriérés de paiements intérieurs et extérieurs identifiés sur la période la gestion 2001 et 2000 ont été, respectivement, de 143,2 milliards et 398,4 milliards.

La dette publique continue de peser lourdement sur la situation des finances publiques de l'union. L'encours de la dette publique a progressé de 6,2 % pour s'établir à 17 956,7 milliards en 2001, soit 95,0 % du PIB contre 101,5 % en 2000. Le service total dû de la dette, en baisse de 51,6 milliards, est estimé à 998,2 milliards, représentant 32,0 % des recettes totales hors dons contre 37,0 % en 1999. L'absence d'informations statistiques fiables sur la dette intérieure rend difficile une appréhension exhaustive de l'endettement total de l'union.

Tableau3 : Indicateurs de dettes extérieures des pays de L'UEMOA (1994-1997)
(En pourcentage)

	1994	1995	1996	1997
Dette totale / export biens et services	440,2	369,0	343,4	308,0
Dette totale / PNB	164,8	136,1	130,9	135,6
Serv. Dette / export biens et service	25,2	18,1	20,8	20,4
Intérêts dette / export biens et service	9,1	6,8	8,1	7,5
Dette Multilatérale / Dette totale	33,9	33,9	33,0	35,9
Taux de change officiel FCFA/USA(en fin de période)	534,60	490,00	523,70	598,81

Source : Banque mondiale

3.3/ Les différentes politiques de gestion de la dette extérieure dans l'UEMOA

« Le fardeau de la dette ne doit pas empêcher les pays engagés dans des réformes de structure, ceux qui s'efforcent de mettre en place une économie efficace, de répondre aux besoins de leurs peuples. Il ne doit pas pénaliser leur croissance » (voir J.A N° 1993 mars 1999 p 14). Ces propos du Président Clinton lors de son discours devant la première conférence ministérielle Américano-Africaine rappellent, le caractère préoccupant de la situation des pays lourdement endettés.

Plusieurs études, notamment celles de la Banque Mondiale et du FMI ont montré que « même en épuisant toutes les possibilités existantes pour réduire leurs dettes, de nombreux pays n'avaient aucune chance d'atteindre à moyen terme un niveau de dette supportable » (BIAO et al. 1999, P 79).

En conséquence des initiatives, programmes et techniques de plus en plus novateurs se sont multipliés avec pour objectif la réduction de la dette dans l'espace UEMOA.

3.3.1/ Le rééchelonnement

Lorsque le débiteur a des difficultés transitoires de paiement, il peut négocier le report des échéances (le rééchelonnement) soit au sein du club de Paris pour dette vis à vis des créanciers publics soit au sein du club de Londres pour les créanciers privés. Dans la pratique, les rééchelonnements conduisent à combiner trois techniques complémentaires (Bourguinat, 1992, p. 613) :

- ❖ Le report des échéances dans le temps avec ou sans restructuration de la dette.
- ❖ La fourniture d'argent frais (« new money ») généralement destiné à parer au plus pressé à savoir des arriérés d'intérêts et des créances échues.
- ❖ La mise en œuvres de programmes d'ajustement et de réformes économiques négociés avec les institutions financières internationales (FMI et Banque Mondiale) et qui de plus en plus conditionne la décision des créanciers (banques commerciales ou Etats).

L'initiative BAKER intervenue en 1985 s'inscrit dans cette logique puisqu'elle propose un rééchelonnement pluriannuel de la dette accompagné d'un flux substantiel de nouveaux prêts. Les rééchelonnements sont souvent assortis de délais de grâce, période pendant laquelle le pays ne paye pas les arriérés.

Les pays membres de l'UEMOA ont presque tous bénéficiés de cette solution, l'exemple du Mali qui a intégré la zone en 1984, est présenté au niveau du tableau ci dessous ainsi que celui des pays de l'UMOA.

Tableau 4 : Rééchelonnements obtenus par les pays de l'UMOA de 1980-1988
(en milliards de francs CFA)

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988
Bénin									
Burkina-Fasso									
Côte-d'Ivoire				16	217	235	252	273	174
Niger				4	9	20	20	16	
Sénégal		14	26	38	28	37	23	19	
Togo	15	13	14	30	27	21	17		
UMOA	15	27	40	88	281	313	312	308	174

3.3.2/ Les conversions de la dette extérieure

Depuis 1980, la politique de rééchelonnement a montré ses limites car la multiplication de celle-ci dans les pays de l'UEMOA n'a pas empêché l'accumulation d'arriérés sur le principal et les intérêts. Dès lors, la réflexion s'est orientée sur la conversion de la dette. La conversion est un mécanisme d'amortissement anticipé de la dette extérieure à prix réduit ou un moyen de transformation d'une dette extérieure en dette intérieure.

La portée et les limites des conversions de dettes peuvent être appréhendées autant du point de vue du débiteur que de celui du créancier (voir Biao et al. 1999, p 74) Mais on peut s'en tenir ici au cas des pays débiteurs de l'UEMOA pour montrer que bien qu'elle comporte certains inconvénients, la conversion de dette présente des avantages dont il convient de tirer profit.

a/ Les avantages de la conversion

On pense de plus en plus qu'outre l'allégement lié à la décote et l'économie de devises pour le pays endetté, les conversions de dette « permettent aussi de promouvoir les investissements de portefeuille, d'encourager le retour des capitaux fugitifs, de renforcer les programmes de privatisations et de procurer des recettes à l'état par le biais des droits qu'il prélève sur les transactions ». (GAJDECKA et STONE, 1990, p. 22).

De plus, dans la mesure où elle desserre la contrainte financière de l'état endetté la conversion de dette peut conduire à un relâchement de la pression fiscale favorable à l'investissement intérieur.

Enfin, les évolutions récentes de l'assistance des institutions internationales montrent que les conversions de dettes offrent l'opportunité d'une intégration des questions sociales aux politiques macro-économiques.

b/ Les inconvénients de la conversion

Divers arguments sont avancés pour montrer les limites de la conversion de la dette dans les pays en développement :

- Une emprise étrangère sur le système productif national.
- Une pression inflationniste si le rachat-conversion de la dette extérieure se fait par création monétaire.
- Effets macro-économiques limités si la conversion conduit à une simple augmentation de la dette intérieure.
- La subvention sous forme de taux de change préférentiel crée des possibilités d'arbitrages et de spéculation.

3.3.3/ L'annulation de la dette extérieure et l'initiative PPTE

A l'image de tous les pays du tiers monde, l'annulation de la dette constitue la solution idéale pour tous les pays de l'UEMOA. Cette politique a été proposée et soutenue pour la première fois par la France en juin 1988 lors des accords de TORONTO. La France, à travers cette option, voulait l'annulation pure et simple des créances publiques et le reste de la dette devait faire l'objet de rééchelonnement. Le Mali, l'un des pays les plus endettés de la zone après la Côte-d'Ivoire, a pu bénéficier d'une réduction de 67% de la valeur actualisée du stock de sa dette auprès du CLUB de NAPLES, le 20 mai 1996⁴.

Entre 1980 et 2000, la dette totale des pays en développement est passée de 586 milliards de dollars à 2527 milliards de dollars, durant cette même période ces pays ont remboursé 4096 milliards de dollars, soit sept fois plus que leur dette de 1980. C'est pour cette raison que le mécanisme de la dette apparaît comme un transfert de richesses des économies pauvres du sud aux détenteurs de capitaux du nord. Malgré tous les politiques d'allègement de la dette, elle est devenue insoutenable et dramatique pour toutes les économies de la zone UEMOA en particulier et de l'Afrique en général, obligeant ainsi le FMI et la Banque Mondiale à lancer l'Initiative PPTE pour rendre la dette soutenable et garantir la poursuite des remboursements.

D'après les bailleurs de fonds, l'objectif principal de l'initiative pour alléger l'endettement des pays pauvres très endettés (PPTE) est de ramener l'endettement de ceux qui poursuivent de bonnes politiques économiques, à un niveau soutenable afin d'éviter que le poids élevé de leur dette et des charges de services excessives ne compromettent leur effort d'ajustement et de réforme. L'accès à l'initiative PPTE exige le respect de certaines étapes et conditions qui permettent aux pays demandeurs d'atteindre le point d'achèvement. La présentation de ces conditions d'éligibilité des pays de l'UEMOA à l'initiative PPTE ne constitue pas de l'objet de notre étude.

3.4/ Quelques indicateurs d'endettement international

Le niveau d'endettement d'un pays est apprécié par le calcul de quelques ratios, pris individuellement ils ne sont pas satisfaisants. Selon la Banque Mondiale, un pays est considéré comme sévèrement endetté, si le ratio de la valeur actuelle du service de la dette par rapport au produit intérieur brut est supérieur à 80% et le ratio valeur actuelle nette de la dette sur les exportations de biens et services supérieur à 220%. Si ces ratios sont compris respectivement entre 48% et 132%,

⁴ source : Banque de France, rapport 1997

alors le pays est considéré comme modérément endetté. Et le pays est considéré peu endetté si ces ratios sont respectivement inférieur à 48% et 132%.

Tableau 5 : Indicateur du niveau d'endettement international

Pays sévèrement endetté	Pays modérément endetté	Pays peu endetté
(PV/EXP) > 220%	132% < (PV/EXP) < 220%	(PV/EXP) < 132%
(PV/PNB) > 80%	48% < (PV/PNB) < 80%	(PV/PNB) < 48%

Source: Global Development Finance 2001

PV: *Present Value* (Valeur actuelle de la dette); EXP: Exportations de biens et services

PNB : Produit National Brut.

Chapitre 2

Approche théorique et méthodologique

Section A : Revue de la littérature

A1 : Définition et mesure du Déficit budgétaire

a/ Définition

Le déficit budgétaire est déterminé par simple confrontation des recettes aux dépenses publiques. Cependant, il importe de noter que l'analyse de ce concept dépend du cadre spatial et temporel auquel il s'applique. Plusieurs définitions du déficit budgétaire peuvent être utilisées pour analyser la situation des finances publiques d'un pays en une période donnée, selon qu'on est en présence d'une économie développée ou en développement.

Du point de vue comptable, le solde budgétaire est identique au déficit, au signe près. Nous utiliserons donc indifféremment les deux termes pour notre étude.

D'une manière générale, le déficit ou surplus budgétaire traduit, sur une période donnée la différence entre les dépenses totales et les recettes ordinaires.

Selon Tanzi et Blejer, il est caractérisé par trois facteurs essentiels :

- Le niveau à long terme ou tendanciel des impôts et des dépenses.
- La phase du cycle économique ou du cycle des produits.
- Les politiques (temporaires) qui peuvent dévier à court terme les niveaux des dépenses et/ou des recettes par rapport à leur tendance.

En tenant compte de ces trois facteurs ainsi que la contrainte budgétaire de l'état, plusieurs estimations du solde budgétaire sont établies.

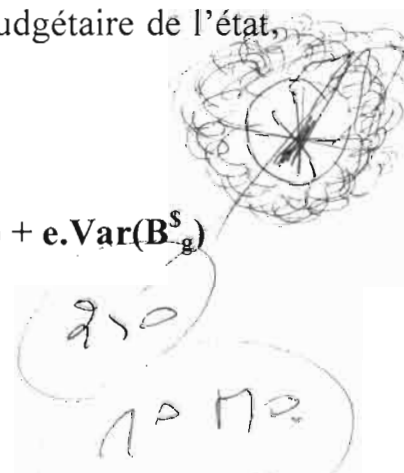
b / Mesures du déficit budgétaire

$$(E) : G - (T_t + T_N) + i \cdot B_{-1} + i^s \cdot e \cdot B_{g-1}^s = \text{Var}(L_g) + \text{Var}(B) + e \cdot \text{Var}(B_g^s)$$

G : dépenses publiques

T_t : recettes fiscales

T_n : recettes non fiscales



B : stock de la dette publique ; **Var** : variation
i : taux d'intérêt domestique ; **e** : taux de change nominal
B^{\$}_g : stock de la dette publique libellée en monnaie étrangère
L_g : stock nominal de crédit alloué par la banque centrale à l'état
S : Dollar

Partant de l'équation (E), qui traduit la contrainte budgétaire de l'état nous pouvons exposer les différents solde budgétaire.

A travers cette équation, nous constatons que l'état fait face à des dépenses publiques G qu'il doit financer par des recettes fiscales T_t et non fiscales T_n . La différence entre les recettes totale et les dépenses primaires de l'état constitue ce qu'on appelle le solde budgétaire primaire. C'est aussi l'expression de la capacité d'un pays à financer sur ses propres ressources, ses dépenses de souveraineté ; ou bien à dégager de l'épargne pour financer ses dépenses d'investissement.

$$\text{Solde budgétaire primaire} = D_p = G - (T_t + T_n)$$

Cependant, l'analyse économique, tout en restant dans le même registre définit deux concepts essentiels pour les finances publiques. Il s'agit du solde base engagement et du solde total base décaissement. Le solde base engagement mesure la capacité d'un pays à financer, sur ses propres ressources, toutes ses dépenses. Quant au solde total base décaissement, il prend en compte les dépenses antérieurement engagées et non décaissées.

Les éléments du second membre (à droite) de l'équation (E) représentent les sources de financement qui permettent à l'Etat de répondre à ses besoins de consommation et d'investissement. Il s'agit principalement de la variation du stock nominal de crédit $Var(L_g)$ allouée par la banque centrale, de la variation du stock de la dette publique libellée en monnaie nationale $Var(B)$, et étrangère $e \cdot var(B_g^{\$})$. La somme de ces trois variables est appelée :

**Solde budgétaire
conventionnel**

Au plan pratique, le Manuel des statistiques des finances publiques du FMI de 1986 le mesure de la façon suivante :

Déficit budgétaire conventionnel = (recettes + dons) = (dépenses au titre des biens et services + paiement des transferts + prêts nets)

Ou

Déficit budgétaire conventionnel = emprunts + diminution nette des encaisses monétaires - amortissements

Si nous raisonnons, à partir des éléments du premier membre de l'équation (E) nous constatons que le déficit budgétaire conventionnel peut être défini à partir du solde budgétaire primaire. En effet, le solde primaire précédemment défini ne prend en compte ni les dons, ni le paiement d'intérêt sur la dette.

Ainsi, le solde budgétaire conventionnel ajoute au solde primaire, les paiements d'intérêt sur la dette publique domestique et internationale. Mais il est très sensible à l'inflation.

$$\text{SBC} = \text{Dp} + i.B_{-1} + i^s.e B_g^s = \text{Var}(L_g) + \text{Var}(B) + e.\text{Var}(B_g^s)$$

Cette nouvelle expression nous renseigne sur l'influence de l'inflation sur le solde budgétaire conventionnel. En remplaçant le taux d'intérêt nominal (i) par sa valeur ($r + \mu$) avec r le taux d'intérêt réel et μ le taux d'inflation nous observons que le solde budgétaire conventionnel est très lié à l'inflation et par conséquent ne permet pas de mener des prévisions économiques fiables sur la comptabilité nationale de l'Etat.

Les auteurs, (Tanzi, Blejer, Teijeiro en 1993) et (Agenor, Monteil en 1996)⁵ ont exposé respectivement les deux limites du solde budgétaire conventionnel pour l'analyse des finances publiques :

1/ Il n'est pas un indicateur précis pour l'analyse de la dette publique, en effet, en période d'inflation le solde budgétaire conventionnel augmente du fait de la surévaluation de la dette domestique ($i.B_{-1}$) par le paiement des taux d'intérêt nominaux.

2/ Les variations du déficit conventionnel ne constituent pas une mesure adéquate des efforts budgétaires de l'état.

C'est pour ces raisons que les économistes utilisent un concept alternatif au solde budgétaire conventionnel, il s'agit du :

Solde budgétaire opérationnel

Le solde opérationnel est obtenu en éliminant du solde conventionnel, la composante inflationniste des paiements d'intérêts nominaux. Toute fois, cette estimation s'avère difficile parce qu'elle nécessite non seulement une évaluation complète de la dette domestique, mais aussi une mesure précise du taux d'inflation et des hypothèses appropriées sur l'inflation attendue.

⁵ « Development Macroeconomics » published by Princeton University, pp 147 - 443

Cependant, la contrainte budgétaire de l'état nous permet d'exhiber la nature du solde budgétaire opérationnel. Pour cela, nous allons supposer que le stock de la dette publique libellée en monnaie étrangère est nul ($B_g^s = 0$). La contrainte budgétaire devient ainsi :

$$D_p + i.B_{-1} = \text{Var}(L_g) + \text{Var}(B)$$

En divisant cette égalité par le niveau général des prix P, nous obtenons le solde opérationnel.

$$SO = (D_p + i.B_{-1}) / P = (\text{Var}(L_g) + \text{Var}(B)) / P$$

Cette expression du solde opérationnel, définie à partir de la contrainte budgétaire de l'état est théorique et ne nous renseigne pas exactement sur l'évaluation pratique de cette grandeur par les institutions internationales et les comptes nationaux.

Ainsi le Manuel des statistiques de finances publiques du FMI, 1986 retient la définition suivante :

Solde budgétaire opérationnel = (recettes + dons) = (dépenses – part des paiements d'intérêt
Pour inflation et prêts – recouvrement)

Ou

Solde budgétaire opérationnel – solde primaire = composante réelle des paiements d'intérêt

Il faut noter que l'inflation peut affecter les différentes mesures du déficit budgétaire compte tenu de son action sur les recettes et les dépenses hors intérêts. C'est pourquoi, dans notre étude nous adoptons le solde primaire comme indicateur du déficit budgétaire. L'intérêt de cette approche est qu'elle permet de contourner les nombreux problèmes de données (inhérents à tout les pays en développement) tout en étant un indicateur fiable de l'effort budgétaire de l'état.

1-1 : Déficit budgétaire et endettement extérieur

La politique budgétaire, comme les autres composantes de la politique économique, a pour objectif de permettre une croissance économique aussi forte et équilibrée que possible. Sa spécificité tient aux instruments qu'elle utilise : variation des soldes et/ou des masses budgétaires, modalité de financement des déficits (création monétaire ou recours à divers types d'emprunts), allègement ou alourdissement des prélèvements obligatoires, etc.

Jusqu'au début du xxème siècle, la théorie économique s'est plus intéressée aux problèmes de justice fiscale qu'à ceux du contrôle de la conjoncture par les finances publiques. Alors que les cycles économiques faisaient succéder

régulièrement des périodes de crise aux phases d'expansion, les doctrines financières se trouvaient désarmées et considéraient ces récessions économiques comme inévitables.

Dans de telles situations, alors que les recettes fiscales régressaient, la pensée libérale, suivant en cela les vieilles règles d'A. Smith, prônait un retour à l'équilibre budgétaire par une contraction parallèle des dépenses publiques.

La plupart des Etats appliquaient ce précepte, aggravant inconsciemment les crises. Ils suivaient ainsi une politique budgétaire (budgets cycliques) fondée sur l'existence de cycle d'activité (cas de la Suède dès 1993), inspirée des travaux des institutionnalistes. Mais cette politique, en laissant essentiellement jouer les stabilisateurs automatiques, n'a donné que des résultats très insuffisants.

Chronologiquement, les questions relatives aux déficits budgétaires ont fait l'objet d'un débat entre keynésiens et néoclassiques vers les années 1929, suite à la crise de surproduction dont la cause principale se résume selon Keynes par la non-vérification de la loi de Jean Baptiste Say suivant laquelle « l'offre crée sa propre demande ». A la place il considère par contre que c'est « la demande effective qui détermine l'offre ».

Frappé par la sévérité de la crise de 1929, J. M. Keynes expose sa théorie, totalement différente aux enseignements des libéraux dans deux ouvrages : *le traité de la monnaie*(1931) et *la théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de monnaie*(1936). Cette dernière contribution a mis l'accent sur le sous emploi, ses causes et les remèdes que les pouvoirs publics peuvent y apporter. Dans son raisonnement, il utilise la notion de multiplicateur pour justifier les effets positifs d'une politique de travaux publics sur l'emploi.

La nature des investissements et leur modalité de financement n'avaient pour lui que peu d'importance dans la mesure où la priorité consistait à donner du travail aux chômeurs. Il affirmait à ce sujet que « des dépenses sur fonds d'emprunt peuvent, même lorsqu'elles sont inutiles, enrichir la communauté ». Dès lors, la règle de l'équilibre budgétaire n'avait plus de sens. Tout le raisonnement débouchait sur une compensation systématique entre dépenses privées et dépenses publiques. Quand les premières étaient insuffisantes, les secondes devaient prendre le relais, au-delà même du montant des recettes fiscales : c'était la politique du « déficit spending ».

L'existence de liaison entre le déficit budgétaire et l'endettement extérieur a été un point de convergence pour la plupart des auteurs. Parmi ces auteurs, certains pensent que c'est le déficit budgétaire qui est à l'origine de l'endettement extérieur

et d'autre estiment par contre que c'est plutôt la crise de l'endettement qui est à la base de la crise des finances publiques.

Avec le choc pétrolier des années 1970, beaucoup de pays ont accru leur déficit structurel afin d'éviter la dépression. Ces déficits ont été pour la plupart financés par émissions de titres, ce qui provoque un accroissement du niveau de la dette. S'intéressant à l'analyse de l'impact du choc pétrolier sur les finances publiques de certains pays en développement, Artus et Morin (1991)⁶ montrent que s'il n'y a pas de création monétaire, à chaque période, une nouvelle dette est émise pour couvrir à la fois le déficit public nouveau (hors paiement d'intérêt) et les intérêts sur la dette. Ainsi l'existence de relations étroites entre les déficits publics et l'endettement extérieur est établie par plusieurs études.

Dans la même logique, le rapport de la Banque Mondiale sur le développement dans le monde (1993) suggère que la crise de l'endettement international soit due pour l'essentiel aux déficits budgétaires. Elle affirme en outre, que le déficit budgétaire des 17 pays les plus endettés se creuse au même rythme que leur déficit global des transactions courantes.

Au Niger, Ann Vourc'h et Maina Boukar (1991)⁷ ont noté que la dette contractée pendant la seconde moitié des années 1970 a pesé très lourdement sur les finances publiques. Les recettes d'exportations ont chuté à partir de 1981 par suite des modifications sur le marché de l'uranium, ainsi le déficit budgétaire a été multiplié par deux et en 1982, le service de la dette a mobilisé 15% des recettes publiques contre 6% l'année précédente.

L'examen de l'évolution du service de la dette dans le budget du Niger montre une tendance à la hausse des apports extérieurs dans le financement du déficit des budgets. En 1986/87, l'emprunt extérieur dans les opérations financières de l'Etat est même supérieure au déficit budgétaire en raison du financement intérieur négatif. Le service de la dette a considérablement augmenté en valeur réelle pendant l'ajustement. Il passe de 4,4 milliards de FCFA en 1981 à 22,6 milliards en 1987. Cette augmentation du service de la dette a entraîné une crise financière au niveau des opérations de l'Etat.

Cette étude sur le Niger établit comment le service de la dette renchérit les dépenses publiques et contribue à creuser le déficit des finances publiques.

En mettant l'accent sur les problèmes budgétaires associés au renversement des transferts nets, Berthelemy montre, dans son ouvrage « **L'ENDETTEMENT DU TIERS MONDE** (1994) » que l'essentiel de la dette du tiers - monde étant publique

⁶ « Macroéconomie Appliquée », Presses Universitaires de France/ coll. Economie

⁷ Centre de développement de L'OCDE, document technique n° 82 (1991)

ou à garantie publique, c'est à l'Etat d'en assurer le service. Ainsi au moment d'effectuer des transferts nets positifs vers l'extérieur, les pays endettés se trouvent dans une situation budgétaire difficile. Il conclut que la crise de l'endettement est aussi une crise des finances publiques.

L'environnement économique national et international sont souvent pris en compte dans l'analyse des facteurs ayant entraîné la progression des déficits budgétaires dans certains pays. Dans une étude empirique, S. Ibi Ajayi⁸ montre l'impact des facteurs extérieurs et intérieurs de l'endettement au Nigeria. Il suggère à partir des estimations de son modèle, qu'on doit s'attendre à ce qu'une augmentation du déficit budgétaire accroisse le ratio dette / exportation.

A travers cette étude, il établit que c'est le déficit budgétaire qui est à l'origine de l'endettement extérieur.

L'endettement international des pays en développement peut aussi s'expliquer l'absence de marché financier capable de mobiliser l'épargne intérieur. Il devient difficile dans ces conditions pour les gouvernements de financer leurs déficits par émission d'obligations intérieures. Ainsi, ces pays vont donc recourir à l'épargne étrangère pour financer une partie de leurs dépenses. Ce faisant, ils créent une situation d'endettement extérieur.

En analysant les programmes d'ajustement structurel et de stabilisation dans les pays en développement, H. Reisen note, dans le n°126 de la Revue du Tiers Monde de 1991, que ces politiques avaient deux objectifs majeurs pour modifier le fonctionnement de l'économie. Ces programmes devaient réduire les déficits budgétaires dans le cadre de la compression des dépenses publiques d'une part et procéder à une dévaluation de la monnaie dans le cadre d'une réorientation des dépenses selon les principes de la rationalisation des choix budgétaires (RCB) d'autre part. Dans ses recherches, il s'est intéressé aux déficits budgétaires des pays fortement endetté en montrant que les termes de l'identité budgétaire peuvent être regroupés de manière à distinguer le lien entre le déficit budgétaire et ses ressources de financement internes externes.

Selon Reisen, la progression des déficits publics dans les pays en développement, coïncide avec une forte variation des transferts nets de ces pays vers l'extérieur. Il met ainsi en évidence l'existence de lien entre le remboursement de la dette extérieure et les déficits budgétaires des pays débiteurs.

Nous venons donc d'exposer quelques études relatives à l'existence de liaison entre le déficit budgétaire et l'endettement extérieur, mais pour mieux cerner notre sujet nous allons examiner les travaux consacrés aux déficits budgétaires et croissance économique.

⁸ Auteur de « Macroeconomics Approach to External Debt : the case of Nigeria »

1-2 : Les nouvelles théories sur les déterminants du déficit budgétaire

Les analyses des déterminants des déficits budgétaires ont généralement pour point de départ la théorie du lissage fiscal. Cette théorie part de l'idée que les coûts induits par les impôts sur l'économie et la société augmentent plus rapidement qu'à proportion des taux. Si les dépenses étaient constantes, la règle du budgets équilibré serait optimale. Mais dès que les dépenses connaissent des fluctuations pour des raisons indépendantes de la volonté des gouvernements (cas des guerres), il est optimal de maintenir les taux d'imposition constantes à un niveau moyen et d'enregistrer des déficits dans les périodes où les dépenses tendent à être supérieures à la moyenne, et des excédents budgétaires dans les périodes contraires. Mais cette théorie a été clairement prise en défaut par les évolutions des déficits constatées depuis quelques années au niveau des pays de l'OCDE.

Ce constat a conduit à rechercher en dehors de la théorie du lissage fiscal les explications des déficits budgétaires persistants. Les arguments sur ce point sont nombreux, Alesina et Tabellini ont mis en exergue quelques éléments qui expliqueraient la persistance des déficits budgétaires à travers leur article intitulé « The political Economy of Growth : A critical survey of the recent literature, publié par the World Bank Economic Review (n°8, pp351-371, 1994), d'après leur analyse, les déterminants des déficits budgétaires dans les différents pays de l'OCDE, peuvent être regroupés en six catégories :

- La théorie de l'illusion fiscale qui se base sur les notions d'illusion budgétaire et de politique de stabilisation asymétrique pour montrer que les hommes politiques profitent de la naïveté des agents pour accroître les dépenses publiques en temps de récession et « oublient » de les réduire lorsque la récession est terminée.
- Le rôle stratégique de l'endettement qui résulte de la volonté d'un gouvernement de lier les mains à son successeur qui a des préférences différentes sur la nature des dépenses publiques (Alesina et Tabellini 1990) ou sur le montant (Persson et Svensson 1989).
- En liaison avec le développement durable, les déficits budgétaires peuvent être expliqués par la théorie de redistribution intergénérationnelle selon laquelle la dette publique permet de répartir le poids des impôts entre plusieurs générations et peut être utilisée par la génération présente pour laisser un héritage négatif aux générations futures. Puisque les citoyens de la génération future ne peuvent voter et donc choisir leur politique, il y aura tendance naturelle à l'endettement.
- Les modèles de conflits de génération et de guerre d'usure selon lesquels les déficits budgétaires sont le résultat de conflits stratégiques entre les partis

politiques et les groupes sociaux qui ont sur les décisions du gouvernement une certaine influence au même moment.

- Les modèles de distribution géographique des intérêts électoraux selon lesquels la base géographique des membres du parlement entraîne des dépenses publiques excessives. En effet, les représentants dont la base électorale est territoriale surestiment les avantages pour leur circonscription des projets publics par rapport à leur coût de financement supporté par la nation toute entière. L'effet agrégé de ces décisions serait une surabondance de projets publics ayant une base géographique déterminée.
- Le dernier groupe de modèle met l'accent sur le rôle des institutions budgétaires définies comme l'ensemble des lois et règlements qui régissent l'établissement, l'approbation et la mise en place des budgets publics.

1-3 : Déficit budgétaire et cycle politique des pays

En utilisant les moindres carrés ordinaires sur un panel de 13 pays de l'OCDE, Roubini et Sachs, ont exposé dans *European Economic Review** les limites de la théorie du lissage fiscal pour expliquer les déficits budgétaires dans ces pays. Ils montrent que ces déficits dépendent significativement, au delà des variables conjoncturelles, d'un indicateur des institutions politiques, opposant le cas extrême d'un régime présidentiel (ou d'une majorité à un seul parti) à celui d'un gouvernement minoritaire en passant par les deux modalités intermédiaires de coalitions fortes ou fiables. Toutes choses égales par ailleurs, un gouvernement minoritaire pratiquera un déficit 1,5fois plus élevé que celui d'un gouvernement présidentiel.

Dans une étude plus générale, certains auteurs tentent de tester les différentes théories explicatives des interactions entre variables politiques et économiques. En travaillant sur un panel de 21 pays de l'OCDE sur la période (1956-1990), Franzese** aboutit à des résultats variés. Il montre que si les variables représentant la redistribution intergénérationnelle et l'utilisation stratégique de la dette semblent significatives, elles n'ont pas les signes attendus. Cependant la guerre d'usure et la dispersion géographique des intérêts électoraux ne paraissent pas expliquer significativement le niveau des déficits dans ces pays. De même, il montre que l'effet des gouvernements de coalition varie selon les pays ; augmentant les déficits dans des pays comme l'Italie ou les maintenant à un niveau faible dans des pays comme le Swaziland.

* Roubini et Sachs « political and economic detremnants of budgets deficits in industrial democracies », *European Economic Review* 33, 903-38, 1989.

** Franzese R. J. « the political economy of public debt : an empirical examination of the OECD post war experience », paper presented to the midwest political Science Association.

En testant, les diverses spécifications du nombre de partis dans une coalition au pouvoir, Kotin (1997) suggèrent que les gouvernements de large coalition encouragent les forts déficits alors que les gouvernements minoritaires ne contribuent pas à l'augmentation des déficits, mieux ils tendent à les limiter.

En ce qui concerne la zone UEMOA, aucune étude montrant l'influence des facteurs politiques ou institutionnels dans la progression des déficits budgétaires n'a encore été établie. Cependant nous pouvons supposer que l'instabilité des organes gouvernementales ainsi que le comportement de certains régimes pour se maintenir au pouvoir entraînent une manipulation des dépenses publiques, creusant ainsi les déficits budgétaires.

L'analyse des interactions entre les cycles politiques et l'évolution des déficits budgétaires au Bénin a été effectuée par l'étudiant A. Bello dans son mémoire de DEA (PTCI, 2003). Il a tenté de modéliser selon la méthode classique des moindres carrés ordinaires l'impact des élections (législatives ou présidentielles) et des troubles sociaux (grèves) sur les déficits budgétaires. L'estimation de son modèle a permis de montrer que les élections creusent significativement les déficits budgétaires et que les troubles sociaux n'affectent pas significativement le niveau des déficits, l'instabilité politique quant à elle réduit le déficit à un seuil de 10%. Par ailleurs, l'analyse des dépenses publiques révèle que les dépenses de transfert et d'investissement sont les plus touchées par les manipulations politiques.

Ces résultats mettent en exergue le dilemme dans lequel se trouvent les autorités des pays de l'UEMOA, à savoir la nécessité de satisfaire les besoins de tous les groupes sociaux et le respect des conditions du traité de l'union pour une mobilisation accrue des ressources extérieures. Toutefois, la possibilité de manipulations préélectorales des composantes du budget relativise la portée des actions menées par les organes de l'UEMOA pour la surveillance des politiques budgétaires menées dans les différents pays de l'union.

1-4 : Déficit budgétaire et croissance économique

Si les années 1980, ont été marquées par un recul de l'idéologie interventionniste au profit de l'orthodoxie libérale, on peut se demander si aujourd'hui on assiste pas à un mouvement en sens inverse. Tout un courant de la recherche économique, sans pouvoir parler pour autant d'une nouvelle école de pensée, redécouvre que certaines dépenses publiques peuvent stimuler la croissance. C'est essentiellement à des économistes de formation libérale que l'on doit cette mutation. Nombre

d'entre – eux, depuis les travaux de P. M. Romer⁹ en 1986 sur la croissance endogène, ont recommencé à s'intéresser sur le rôle de l'Etat et des déficits budgétaires sur la croissance de l'économie.

Cette réorientation de la réflexion repose sur une faille de la théorie classique qui, en réclamant un désengagement de l'Etat, a parfois oublié que la réduction de certains postes budgétaires pouvait être dangereuse, surtout lorsqu'il s'agit de dépenses d'infrastructures utiles au développement des entreprises et des pays du Tiers monde. En insistant sur le rôle des externalités, dont la gestion réclame une intermédiation publique, cette nouvelle conception de la croissance a toutes les chances de trouver sa traduction dans les politiques budgétaires des pays en développement.

A ce niveau, l'ouvrage de Jacques Spindler¹⁰ intitulé « HISTOIRE DES DOCTRINES FINANCIERES » montre les nouvelles perspectives de la politique budgétaire tout en analysant l'impact de certaines dépenses publiques sur la croissance. Selon Spindler, « Un surcroît de dépenses publiques peut avoir un effet durable sur la croissance, même si la solvabilité de l'Etat impose que les dépenses supplémentaires soient compensées par des réactions ultérieures de dépenses ou par des impôts ».

La théorie économique n'a jamais fourni d'explication satisfaisante de la croissance. Dans la théorie traditionnelle, illustrée par le modèle de R. Solow, seule la présence de facteurs exogènes, comme l'accroissement de la population ou un progrès de la productivité plus rapide, permettait de comprendre l'évolution du taux de croissance de la production. Il est apparu nécessaire d'introduire dans l'analyse, à côté de la progression quantitative du capital et du travail, la notion de rendement croissant à l'échelle, ainsi que toute une série d'externalités comme les phénomènes d'apprentissage et d'expérience, la diffusion des connaissances, les infrastructures publiques, etc.

D. Romer¹¹ a pris en compte les différents facteurs qui déterminent les conditions d'une croissance endogène, c'est-à-dire auto-entretenu, dans des cas pratiques pour expliquer la différence des taux de croissance entre les pays en développement et les pays industrialisés. La plupart des modèles qui ont été étudiés débouchent sur un équilibre sous-optimal qui légitime de ce fait certaines formes d'interventions publiques qui engendrent des déficits au niveau des finances publiques.

⁹ P. M. Romer « Increasing returns and long run growth », *Journal of Political Economy*, 1986 vol.94, pp. 1002 – 1037.

¹⁰ J. Spindler « histoire des doctrines financières » in dictionnaire encyclopédiques de finances publiques, éd Economica, 1991, pp. 883-898

¹¹ D. Romer (1997) « Macroéconomie Approfondie », coll.sciences économiques, éd McGrawhill, Edisciences pp65-74

On a cherché pendant longtemps à voir si les dépenses publiques étaient susceptibles de promouvoir la croissance en agissant notamment sur les différentes externalités. Une analyse de D. A. Aschauer¹² sur l'impact des investissements public sur la croissance économique des Etats Unis a montré qu'une augmentation des stocks des équipements publics pouvait induire une croissance de la productivité des facteurs de production. Cette étude justifie ainsi la nécessité d'une intervention publique de l'Etat dans les pays de l'UEMOA pour assurer les certains investissements que le secteur privé ne peut pas réaliser.

Pour une analyse plus précise sur l'apport des dépenses publiques sur la croissance économique d'un pays, P. Artus et M. Kaabi¹³ ont mené une étude, sur certains pays de l'OCDE, qui a montré que, les dépenses publiques dans leur ensemble ne semblaient pas avoir d'effet sur la croissance, autre éventuellement que conjoncturel ; mais par contre des dépenses ciblées (recherche, éducation ...) paraissaient très productives.

A travers cette étude, on peut penser à une restructuration des politiques budgétaires et légitimer la coordination de celle-ci par un organe communautaire pour assurer la croissance économique au niveau des pays de l'UEMOA.

Les effets macroéconomiques du financement du déficit public ont fait l'objet de controverses depuis le 18ème siècle. Selon le théorème dit d'équivalence Ricardienne, les deux modes de financement (emprunt ou impôt) ont le même impact sur l'activité productive. Dès 1875, Melon avait formulé l'idée selon laquelle la dette publique n'est pas une richesse nette car « notre main gauche la doit à notre main droite ». Cette idée sera reprise par Ricardo et beaucoup plus tard par des économistes qui ont formulé l'hypothèse des anticipations rationnelles notamment Barro et Bailey.

Selon Barro¹⁴, la dette publique ne constitue pas une richesse pour la génération actuelle et n'occasionne pas de transferts de richesse intergénérationnelles dans la mesure où les agents économiques anticipent parfaitement les impôts futurs qui vont être remboursés. La génération actuelle transmet à la génération future d'une part un élément de passif (la dette fiscale) d'autre part un élément d'actif (titres publics) qui se compensent. Par conséquent une substitution de l'emprunt à l'impôt n'entraîne pas une augmentation de la consommation présente.

Les défenseurs de la politique budgétaire, comme principal voie pour la relance de la croissance, estiment que les agents économiques n'ont pas une idée précise des

¹² Aschauer. David Alan, « Is public Expenditure Productive ? », Journal of Monetary Economics, mars 1989.23177-88.

¹³ P. Artus et M. Kaabi « Dépenses publiques, progrès techniques et croissance », op cit, pp 287-311.

¹⁴ Barro, Robert J. (1974) « Are Government Bond Net Wealth ? », Journal of Political Economy (Chicago), vol82 (november-december), pp 1095-1117

conséquences fiscales de l'emprunt d'aujourd'hui (c'est la thèse de l'illusion fiscale). De plus ils ne sont pas suffisamment altruiste pour se préoccuper de leur descendance (thèse de l'égoïsme). Dans ces conditions, il n'y a pas d'équivalence entre l'impôt et l'emprunt et la politique budgétaire est efficace pour assurer la croissance économique.

D'après une étude de la Banque Mondiale réalisée en 1992 portant sur l'analyse de la politique d'ajustement structurel en Afrique (citée dans DEVARAJAN et al, 1996), les dépenses des gouvernements des pays en développement étaient en moyenne estimées à 26% du PIB, et ce chiffre aurait augmenté de huit points de pourcentage durant ces cinquante dernières années. Cette situation a suscité beaucoup de recherche chez les économistes, notamment en ce qui concerne les effets des variables budgétaires (dépenses publiques, fiscalités, déficits publics) sur la croissance économique.

La prise en compte des déficits budgétaires dans le processus de croissance endogène a permis de comprendre comment l'Etat peut agir négativement sur le niveau de la production nationale. A ce niveau, C. Gilbert* (1990) démontre dans un modèle de croissance endogène, que l'augmentation permanente du déficit des finances publiques réduit le taux de croissance de l'économie. Dans le cas des pays en développement, les études empiriques de EASTERLY et S. HEBBEL* mettent en évidence une relation inverse entre le déficit budgétaire de l'Etat et le taux de croissance économique.

Les effets des déficits budgétaires sur l'investissement public et privé ont été étudiés en détail dans le cas des pays industrialisés. C'est pour cette raison qu'il est nécessaire pour les décideurs des pays en développement de maîtriser comment les modifications de politiques économiques (politiques budgétaires) agissent sur le niveau des investissements. Cela est important en terme de stratégie de développement à long terme mais également dans le cadre des programmes de stabilisation et de restructuration en cours d'exécution dans ces pays.

Il a été établi que le déficit budgétaire affecte l'investissement privé à travers trois canaux majeurs : l'investissement public, le coût d'usage du capital et le niveau général des prix. En ce qui concerne l'investissement public, au-delà de la thèse de l'effet d'éviction systématique de M. Friedman les relations entre investissement privé et public renvoient à la question de savoir si les capitaux publics et privés sont-ils complémentaires ou substituables.

* C. Gilbert, « Dette publique et redistribution des revenus : l'équivalence impôt-emprunt », in La dette en France, sous la direction de R. Hertzog, éd Economica, 1990, pp 529

* Easterly, W and S. Hebbel(1993), « Fiscal Deficit and Macroeconomic Performance in Developing countries », in the world Bank Reaserch Observer, Vol8, n°2, July, pp. 211-237.

Au terme de notre analyse de l'évolution de la littérature économique des déficits budgétaires, nous constatons que la crise des finances publiques des pays de l'UEMOA a provoqué l'aggravation des déficits publics mettant ainsi toute l'union monétaire dans un cercle vicieux d'endettement perpétuel. Il est donc nécessaire de maîtriser les causes ayant conduit à l'endettement international avant de proposer des méthodes ou des recommandations dans la gestion de la dette extérieure.

A2 : Les justifications théoriques de l'endettement extérieur des pays de l'UEMOA

L'endettement international des pays de l'UEMOA s'explique par plusieurs facteurs mais nous exposerons dans cette section deux raisons essentielles développées par les spécialistes du développement.

La première raison est relative au modèle d'accumulation et développement adopté par les Etats au lendemain des indépendances et se fondant uniquement sur la rente agricole et minière. L'exploitation des matières brutes visait à obtenir les devises nécessaires les importations et financer certaines activités. L'agriculture quant à elle avait pour objectif principal d'accroître et d'améliorer les ressources en devise et permettre aux producteurs d'avoir des revenus monétaires. Cette orientation de la politique a favorisé le rattachement des systèmes productifs internes des différents pays à l'économie mondiale.

A partir des années 1970, ce modèle d'accumulation productif ainsi que les chocs extérieurs seront à l'origine de l'amplification du déficit de la balance commerciale, des déficits fiscaux et alimentaires obligeant les Etats à recourir au financement extérieur. L'endettement apparaît à travers cette analyse comme un produit du modèle de développement et se présente comme un moyen d'ajustement et d'équilibre.

La seconde raison, considérée comme le facteur le plus déterminant de l'endettement des pays de la zone, est l'utilisation du système financier international pour assurer les équilibres macroéconomiques internes et externes. Face à leur besoin de financement de plus en plus important, suite à la baisse de leurs exportations et du gonflement de leurs importations les Etats vont faire appel au marché financier sur-liquide où les pétrodollars cherchent des lieux de placement.

Cette conjoncture favorable qui légitime et encourage l'endettement, va pousser les pays à adopter des projets d'investissements vastes et coûteux. En analysant

cette situation, M. Kassé¹⁵ note que les Etats du Tiers Monde étaient des clients artificiellement « solvabilisés » par les industries des pays développés .

Après avoir exposé quelques éléments déterminants de la cause de l'endettement, il est aussi intéressant d'analyser les mécanismes d'amplification de la dette extérieure dans l'union. En effet, l'évolution anarchique de la dette extérieure dans les différents pays montre la mauvaise gestion des activités liées aux emprunts extérieurs après les indépendances. La naissance et le développement des centres de décision habilités à contracter des emprunts au nom de l'Etat a conduit à l'instauration d'une politique de dilapidation des ressources publiques, et empêcher une bonne coordination des actions qui favorise la centralisations des informations et la maîtrise du niveau de la dette extérieure à tout moment. Une bonne gestion de la dette au niveau national suppose une planification par l'établissement d'un calendrier prévisionnel des tirages, des paiements d'intérêts et d'amortissements. De 1970 à 1980, il n'y avait aucun instrument de contrôle permettant aux Etats d'avoir une lecture claire de l'évolution du service de la dette. C'est pour cette raison que ces pays étaient confrontés pendant des décennies à des difficultés pour l'évaluation et le recensement de la dette extérieure.

En terme d'efficacité, on assiste à une allocation des ressources d'emprunt dans des investissements de prestige ou dans des projets sans étude de faisabilité technique ou de rentabilité et dont les budgets de réalisation ont été le plus souvent sciemment surévalués par les entrepreneurs en collaboration avec certains fonctionnaires de l'Etat qui avaient en charge l'exécution des marchés publics.

L'accroissement du poids de la dette se justifie aussi par la mauvaise qualité des ressources humaines et matérielles des structures chargées de la gestion de la dette. La formation du personnel aux techniques et méthodes quantitatives modernes de gestion des titres d'emprunt était inconnue ou négligée dans plusieurs pays.

En 1982, l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Economique) avait estimé la fuite des capitaux dans les pays du Tiers-Monde non producteurs de pétrole entre 50 et 60 milliards de Dollars. Ce phénomène s'explique par d'importants placements maintenus à l'extérieurs dans les place financières réputées stables et sûres par certaines sociétés (publiques ou privées) et des particuliers qui avaient le plus souvent la gestion d'un bien public. Ces transferts de capitaux vers l'extérieure a constitué un blocage majeur dans le processus d'industrialisation des pays de l'Afrique de l'Ouest, et pose d'énormes problèmes de liquidités qui empêche le développement des transactions commerciales à l'intérieur des pays de la sous-région.

¹⁵ M. Kassé (1992), « Les explication de la massification de l'endettement en Afrique de L'ouest », chap II dans l'Afrique Endettée , éd NEAS-CREA.

1/ La rentabilité financière de l'endettement et la capacité de remboursement

Au plan théorique, la raison essentielle qui permet de justifier l'endettement extérieur, public ou privé, est que celui-ci peut financer des investissements pour lesquels la productivité marginale du capital est supérieure au taux d'intérêt réel qui est payé.

D'une manière générale, on considère que la productivité marginale du capital peut être plus élevée dans les pays du Tiers Monde, qui sont au démarrage du processus de développement industriel, que dans les pays développés. On fait pour cela référence à l'hypothèse habituelle en analyse économique de décroissance des rendements marginaux des facteurs de production. Dans ces conditions, l'endettement extérieur génère sa propre capacité de remboursement et de rémunération des créanciers, pour peu qu'il soit utilisé pour l'accumulation de capital.

Pour l'essentiel, la dette contractée par les pays du Tiers Monde l'a été dans le cadre du financement de projets d'investissement, de telle sorte que la condition précédente, d'investissement, effectif des sommes empruntées, devrait être en principe remplie. Il est vrai que, dans l'euphorie des années 1970, où les pays du Tiers Monde ont bénéficié d'un accès très large au financement internationaux, une partie de ces capitaux a été gaspillée dans des opérations non rentables financièrement.

De manière beaucoup plus général, il peut apparaître un effet négatif indirect des apports de capitaux extérieurs sur l'épargne intérieure, de telle sorte qu'une partie seulement de la capacité de financement apporté par l'extérieur se retrouverait dans l'investissement. C'est l'hypothèse de Haavelmo, du nom de l'auteur, prix Nobel en 1989, qui l'a pour la première fois énoncée en 1963.

2/ endettement extérieur et production échangeable

L'impact de l'endettement extérieur sur le système de production national a été analysé par l'économiste Jean-Claude Berthélemy dans son ouvrage « l'endettement du Tiers Monde ». Selon Berthélemy, il ne suffit pas que l'épargne extérieure soit investie dans l'économie nationale pour que cela garantisse la capacité de remboursement à l'extérieur. Encore faut-il que l'économie dispose, pour régler les charges de sa dette, de ressources suffisantes en devises. Il faut pour cela qu'elle dispose d'une capacité de production importante en biens échangeables sur le marché international, qu'il s'agisse de biens d'exportation ou de substituts aux importations.

Si la totalité des investissements financés par les capitaux empruntés à l'extérieur était réalisée dans des activités de production de biens et de services non échangeables (tels que, par exemple, le transport intérieur, ou la plupart des services aux particuliers), ces investissements seraient d'une faible utilité pour aider au règlement des charges de la dette. Autrement dit, la capacité de transfert de ressources réelles d'une économie ne peut pas se mesurer par sa capacité de production totale : elle dépend de sa capacité d'exportation ou de substitution d'importations.

En ce qui concerne la capacité de remboursement d'une économie, on peut se rappeler des anciennes discussions sur la théorie des transferts, qui se sont développées dans les années 1920 à partir de la controverse sur la capacité de paiement par l'Allemagne des réparations de guerre qui devaient lui être en principe imposées par le traité de Versailles.

D'éminents économistes de l'époque ont été engagés dans cette controverse. A ce niveau J. M. Keynes a critiqué en 1919 les réparations de guerre dans son ouvrage sur les conséquences économiques de la paix. Ces discussions ont entre autre mis en évidence l'importance des ressources en devises dans la détermination de la capacité de transfert d'une économie.

3/ L'endettement extérieur dans le cadre de la politique de stabilité et de croissance des pays de l'UEMOA

Les pays de l'UEMOA, ont presque tous abordé les années 1980 avec une crise économique et financière qui se manifeste par une baisse de la croissance de la production et par un double déficit de la balance des paiements et des finances publiques. A ces déséquilibres, se greffe une politique d'endettement extérieur massif et insoutenable, on assiste à des productions stagnantes et des exportations de plus en plus faible en valeur. C'est dans ce contexte que des politiques de stabilisation et de relance de la croissance ont été proposées par les bailleurs de fonds notamment le FMI sous le nom de politique d'ajustement économique et financier devant permettre d'atteindre « un déficit du solde courant qui peut être soutenu par des entrées de capitaux à des conditions compatibles avec les perspectives de développement et de croissance du pays, sans que celui-ci ait à recourir à des restrictions sur les échanges et les paiements »¹⁶. Le FMI se présentera ainsi comme le bailleur de fonds incontournable des pays de l'union. Il se chargera de commander et de coordonner l'attitude des autres bailleurs de fonds et des créanciers publics et privés, d'assurer la régulation des économies endettées, ce qui l'installe de manière définitive au cœur des processus de renégociation des dettes et des nouveaux mécanismes de financement dans le cadre des politiques d'ajustement et de stabilisation.

¹⁶ Bulletin du FMI, Supplément spécial, mai 1981.

Pour résoudre le problème de la dette et relancer la croissance, le FMI s'inspire de la théorie néo-classique pour appuyer ses actions dans les différents pays du Tiers Monde. La théorie quantitative de la monnaie est souvent invoquée pour expliquer et justifier que tout processus d'inflation est ruineux et entraîne de multiples distorsions sur la balance des paiements et sur l'allocation des ressources pour la croissance économique. Dès lors, les experts du fonds établissent un agrégat monétaire, dont la valeur dépend du volume du crédit intérieur, de la dette extérieure et du déficit budgétaire, pour contrôler le niveau de l'inflation.

La limitation du crédit devra avoir une incidence sur les décisions du secteur privé et public, ce qui lui permet de contraindre le secteur public à réduire ses déséquilibres. La politique de restriction de l'endettement, doit se traduire par une compression de crédit et un contrôle de ses effets sur l'accumulation interne. Il faut en fait veiller à ce qu'une dette excessive de monnaie ne vienne compromettre la réalisation des investissements productifs. Le déficit budgétaire constitue le dernier élément de la demande excessive de monnaie et selon le FMI, cela procède de l'entretien d'une fonction publique pléthorique et surtout de subvention au secteur public et parapublic. Le fonds va donc veiller à l'évolution de ces trois variables macro-économiques pour empêcher une élévation de la masse monétaire qui serait génératrice de l'inflation.

La théorie de la parité des pouvoirs d'achat qui stipule que l'évolution du change doit refléter le différentiel d'inflation entre deux pays constitue la référence dans l'élaboration des politiques de taux de change et de l'intérêt. Selon le FMI, les taux d'intérêt sont souvent maintenus dans les pays en développement à des niveaux bas. Il en résulte alors une mauvaise affectation de l'épargne intérieure qui empêche à l'Etat de faire face à ses besoins d'investissement à travers des ressources internes. Cette situation explique en partie les raisons de l'endettement extérieur des pays de l'union économique et monétaire ouest africaine.

Pour mieux asseoir sa politique libérale, empêcher le protectionnisme et permettre un désengagement progressive de l'Etat, le fonds monétaire international utilise comme argument la théorie des coûts comparatifs pour justifier la nécessité d'un commerce sans entrave sur la base d'une spécialisation des Nations dans les productions où elles ont les meilleurs dotations factorielles naturelles car le commerce extérieur élève la rémunération des facteurs et par conséquent il est avantageux pour tous les partenaires à l'échange. Les spécialistes du FMI évoquent la théorie des coûts comparatifs pour la promotion du libéralisme des échanges internationaux dans les pays en développement. C'est donc dans cette logique que les politiques de privatisation des entreprises publiques ont été menées dans tous les pays de l'UEMOA.

Ces différentes théories libérales appliquées sur instruction du FMI devraient, dans le cadre de la politique de stabilité et de croissance des pays de l'UEMOA, favoriser l'équilibre des paiements extérieurs et asseoir une dynamique de croissance durable dans un délai raisonnable. Cependant, tous les chercheurs et spécialistes des finances publiques, quelque soit leur école de pensée, sont unanimes sur l'inefficacité de ces politiques. Les déficits budgétaires des pays persistent aggravant ainsi le niveau de la dette extérieure.

Section B : Méthodologie d'investigation

Nous allons nous appuyer sur la littérature économique dont nous venons de faire une revue pour établir une série d'équations que nous allons, au chapitre suivant estimer pour tester nos hypothèses de recherche. L'objectif du présent mémoire est de déterminer la nature des relations qui existent entre les déficits budgétaires et la dette extérieure des pays de l'UEMOA. Il s'agira pour nous d'établir d'abord le sens de causalité entre ces deux variables, avant de montrer l'impact de la dette extérieure sur le solde budgétaire dans l'union économique et monétaire.

Pour mieux mesurer la contribution de plusieurs variables et de préserver en même temps un degré de liberté suffisamment élevé, nous allons utiliser le test de Granger et une équation linéaire simple. Compte tenu de la difficulté d'obtention des données, nous allons choisir comme horizon temporel la période 1980-2000.

La période d'étude choisie, bien qu'étant contrainte par des problèmes de disponibilité de données, couvre l'histoire économique récente de l'UEMOA. Elle inclut notamment le début des programmes d'ajustement structurel en 1982, l'adhésion du Mali à l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) en 1984, la crise de la dette et la baisse des cours des produits agricoles au milieu des années 1980, la dévaluation du franc CFA en 1994, la création de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africain (UEMOA) et l'adhésion de la Guinée Bissau dans l'union. Ces faits sont d'une très grande importance, car ils nous renseignent sur l'histoire économique de l'union et nous permet d'esquisser nos hypothèses de travail.

Nous postulons essentiellement cinq (5) hypothèses :

H1 : Pour des difficultés liées à des données statistiques, la Guinée Bissau sera exclue de notre étude.

H2 : Les cycles politiques ou variables politico - institutionnelles qui affectent les déficits budgétaires dans les différents pays de l'union ne seront pas pris en compte dans la spécification du modèle, autrement dit les thèses de Alésina et Perrotti (1995) seront exclues de notre étude.

H3 : On suppose que toute la dette extérieure des pays de l'UEMOA est publique ou à garantie publique.

H4 : Le passage d'une Union Monétaire à une Union Economique et Monétaire en 1994 n'affecte en rien l'évolution des déficits budgétaires et de la dette extérieure des pays de l'union.

H5 : l'endettement extérieur agit négativement sur le solde budgétaire dans l'espace UEMOA.

B 1 / Sens de causalité entre déficits budgétaires et endettement extérieur

L'étude du sens de causalité entre le déficit budgétaire et la dette extérieure constitue l'une des préoccupations majeures de notre travail. Elle nous permet d'assurer une bonne formulation de politique économique au sein de l'UEMOA grâce au test de causalité de Granger.

2-1 / les difficultés liées à la mesure du solde budgétaire

L'une des questions essentielles qui préoccupe les spécialistes des finances publiques est de savoir comment les déficits budgétaires devraient être mesurés.

Beaucoup de chercheurs soutiennent que le déficit couramment calculé n'est pas un bon indicateur de la politique fiscale. Ils ajoutent que ce déficit budgétaire ne mesure pas correctement ni les effets courants de la politique fiscale sur l'économie, ni la charge supportée par les générations futures. Le principe général est que le déficit budgétaire devrait refléter les modifications du niveau d'endettement du gouvernement.

Le solde budgétaire est un indicateur de la politique économique, il peut être décomposé en solde conjoncturel et solde structurel. Le déficit budgétaire conjoncturel ou cyclique est lié à la baisse des recettes fiscales, du fait de la faiblesse de la croissance. Partant de la fonction fiscale macroéconomique $T(Y)$, qui dépend de l'activité économique (Y), nous pouvons établir de manière simplifiée le déficit budgétaire conjoncturel (DB_{conj}).

$$T(Y) = t \cdot Y + T_0, \quad t : \text{taux d'imposition}, T_0 : \text{impôt indépendant du revenu}$$

Y : revenu courant, Y_p : revenu de plein emploi

G : dépenses publiques

$$DB_{conj} = t (Y - Y_p)$$

Le déficit structurel (DB_{struct}) correspond au déficit qui serait obtenu si le rendement des impôts était inchangé et si la production ne s'écarte pas de son niveau potentiel. Les rentrées fiscales à prendre en compte sont celles qui sont indépendantes du niveau de la production. Le déficit structurel peut être défini de la manière suivante :

$$DB_{struct} = T_0 - G + tY_p$$

Cette équation est souvent améliorée, à travers une modification de la fonction fiscale, pour mieux exprimer la part du déficit structurel dans le déficit budgétaire total. Nous obtenons ainsi une nouvelle équation qui prend en compte les déficits structurel, conjoncturel et total.

$$DB_{struct} = T_0 - G + t^*Y_p = (T - t^*Y) - G + t^*Y_p$$

$$DB_{struct} = T - G - t^*(Y - Y_p)$$

$$DB_{struct} = DB_{total} - DB_{conj}$$

2-2/ Le modèle de causalité de Granger

Partant d'une analyse de l'évolution de deux variables Y_{2t} et Y_{1t} , Granger a proposé le concept de causalité en 1969. D'après ses études, il annonce que la variable Y_{2t} est la cause de Y_{1t} si la prédictibilité de Y_{1t} est améliorée lorsque l'information relative à Y_{2t} est incorporée à l'analyse.

Dire que Y_t cause X_t signifie seulement qu'il est préférable de prédire X_t en connaissant Y_t que sans le connaître.

Pour les besoins de notre analyse, nous allons utiliser un modèle à deux variables, qui se présente comme suit :

$$\text{Log}(DB_t) = \alpha_0 + \sum \alpha_i * \text{log}(DB_{t-i}) + \sum \beta_i * \text{log}(DEX_{t-i}) + \lambda_i \quad i=1, \dots, P \quad (1)$$

$$\text{Log}(DEX_t) = \omega_0 + \sum \omega_i * \text{log}(DB_{t-i}) + \sum \varphi_i * \text{log}(DEX_{t-i}) + \mu_i \quad i=1, \dots, P \quad (2)$$

P est le nombre optimal de décalages, son choix est déterminé par les résultats.

DB_t est le déficit budgétaire au temps t .

DEX_t est la dette extérieure au temps t .

2-3/ Les hypothèses à tester

La variable DEX_t (dette extérieure) cause DB_t (déficit budgétaire) au sens de Granger, si la prédictibilité de DB_t est améliorée par la prise en compte de l'information relative à DEX_t . Le bloc $(d_{t-1}, d_{t-2}, \dots, d_{t-p})$ est considéré comme exogène par rapport au bloc $(DB_{t-1}, DB_{t-2}, \dots, DB_{t-p})$, si le fait de rajouter DEX_t n'améliore pas significativement la détermination de la variable DB_t .

Notre travail consiste donc à tester les hypothèses suivantes :

$$H_0 : DB_t \text{ cause } DEX_t$$

$$H_1 : DEX_t \text{ cause } DB_t$$

Si nous partons des équations (1) et (2), nous pouvons formaliser nos hypothèses et effectuer le test de Fisher classique de nullité des coefficients au niveau de chacune d'elle.

$$H_0 : \text{il existe au moins un } i / \beta_i \neq 0$$

$$H_1 : \text{il existe au moins un } i / \omega_i \neq 0$$

B2 / Impact de l'endettement extérieur sur les déficits budgétaires des pays de l'UEMOA

Après avoir exposé le problème de causalité, nous allons à présent essayer de quantifier l'impact de la dette extérieure sur le déficit budgétaire des pays de l'union. Pour les besoins de l'analyse, nous supposons que les variables explicatives du solde budgétaire sont les suivantes : la dette extérieure, la production intérieure brute, et les exportations.

3.1/ La dette extérieure

Au niveau de la revue de la littérature nous avons montré que l'essentiel des recherches en finances publiques établit l'existence d'une corrélation entre la dette extérieure et le déficit budgétaire d'un pays. Nous supposons que la dette des pays de l'UEMOA, s'est alourdie vers les années 1970 à cause de nombreux projets d'investissement non rentable. Elle finit par dépasser les capacités de remboursement des pays et asphyxie les finances publiques. Ainsi, sur la période qui concerne notre étude, c'est la dette extérieure qui est présumée avoir un impact sur les finances des états de l'UEMOA. Nous attendons donc à ce que la dette soit négativement corrélée au solde budgétaire.

3.2 / Le produit intérieur brut

L'augmentation de la production intérieure brute se traduit par une variation positive des recettes publiques. Ce qui permet, toutes choses égales par ailleurs, de réduire le déficit budgétaire. Nous attendons à ce que le taux de croissance soit positivement corrélé au solde budgétaire.

3.3 / Les exportations

Grâce aux exportations, les pays enregistrent des avoirs en devises qui leur permettent de faire face à leur besoin d'investissement. Une hausse de celle-ci permet de rembourser le service de la dette et d'éviter son accumulation.

Les exportations constituent pour chaque pays une source de devise étrangère, c'est pour cette raison que nous supposons qu'elles sont positivement liées au solde budgétaire.

3.4 / Le modèle

Le modèle que nous proposons pour les besoins de notre analyse économétrique est tiré du mémoire de l'étudiant Sékou Amadou N'Dour de la 4^{ème} promotion du PTCI. Il avait effectué une étude similaire concernant le Mali, et ses résultats étaient acceptables dans l'ensemble.

Nous allons cependant modifier ce modèle pour l'adapter à notre étude, qui s'intéresse à la zone UEMOA.

$$(3) \quad \text{SBPM}_{it} = \varphi_0 + \varphi_1 * \text{DETEX}_{it} + \varphi_2 * \text{PIB}_{it} + \varphi_3 * \text{EXPT}_{it} + \varepsilon_t$$

SBPM : déficit budgétaire ; **DETEX** : dette extérieure ; **PIB** : produit intérieur brut
EXPT : exportation ; **t** : temps mesuré en année ; **i** : un pays de l'échantillon

3.5 / Hypothèses à tester

Dans cette section, notre objectif est de vérifier la nature de l'impact de la dette extérieure sur le déficit budgétaire.

Ho : la dette extérieure accroît le déficit budgétaire ($\varphi_1 < 0$).

H1 : la dette extérieure n'a aucun impact significatif sur les finances publiques ($\varphi_1 = 0$).

Chapitre 3

Analyse empirique et Recommandation de Politique Economique

Après avoir présenté le cadre descriptif de la situation économique de l'UEMOA et situé notre sujet dans l'évolution de la littérature des finances publiques, nous avons exposé nos outils d'analyse et nos hypothèses de travail aux chapitres précédents. Cette dernière partie qui caractérise la fin de notre étude consiste à procéder à une analyse empirique du modèle économétrique.

Nous allons donc estimer les équations présentées dans notre méthodologie, en interpréter les résultats et tirer les implications en termes de politique économique. Les données utilisées dans nos estimations sont pour la plupart des ratios concernant la période 1980 - 2000 et disponibles sur le CDROM DATABASE, 2002 worldbank.

Pour la réalisation de nos estimations, nous travaillerons avec deux logiciels économétriques (EViews et STATA). L'utilisation de ces deux logiciels est justifiée par la nature et la complexité de notre sujet. En effet, le test de causalité au sens de **GRANGER** (équation 1 et 2), entre le déficit budgétaire et l'endettement extérieur au sein de l'UEMOA ne peut se faire qu'à travers le Eviews alors que pour l'analyse des données de panel (équation 3), le logiciel Stata est mieux adapté.

Section A : Résultats des Estimations et Interprétations

1. Causalité entre Déficits budgétaires et Endettements extérieur dans l'UEMOA

Pour une bonne analyse, nous effectuerons un test au niveau des données agrées de l'UEMOA, dans le but de montrer laquelle des deux variables détermine l'autre au sens de Granger. La détermination du sens de causalité constitue le noyau de notre étude, elle nous permet de quantifier les liens existants entre les déficits budgétaires et la dette publique d'une part, et voir aussi le degré d'impact de la dette extérieure sur l'évolution des finances publiques de l'union d'autre part. Elle favorise aussi une formulation de politiques économiques rigoureuses et cohérentes dans leurs applications.

1.1 Résultats des tests de causalité

Tableau 6 : Test de causalité de Granger

Pairwise Granger Causality Tests	UEMOA		
Date: 11/17/03 Time: 15:19			
Sample: 1980 2000			
Lags: 2			
Null Hypothesis:	Obs	F-Statistic	Probability
DETEXT does not Granger Cause DEFIPM	11	3.39857	0.10307
DEFIPM does not Granger Cause DETEXT		5.79314	0.03971

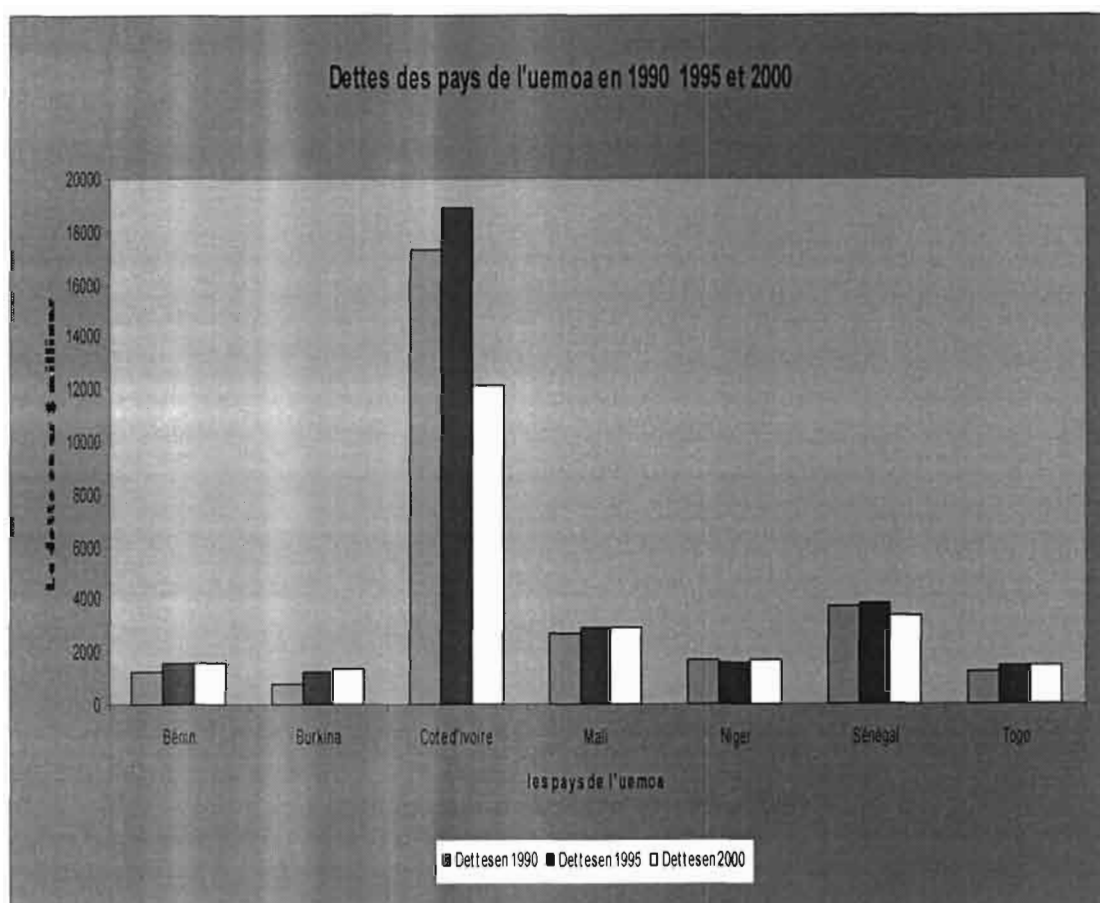
Tableau 7 : statistiques de la dette et du solde budgétaire de l'UEMOA

UEMOA	DETEXT	SBPRIM
Mean	1.83E+11	-907.5000
Median	1.90E+11	-933.0000
Maximum	2.16E+11	-428.0000
Minimum	1.48E+11	-1510.000
Std. Dev.	1.96E+10	387.9263
Skewness	-0.227939	-0.016028
Kurtosis	1.998227	1.525310
Jarque-Bera	0.807583	1.450492
Probability	0.667783	0.484206
Observations	16	16

DETEXT : dettes extérieures

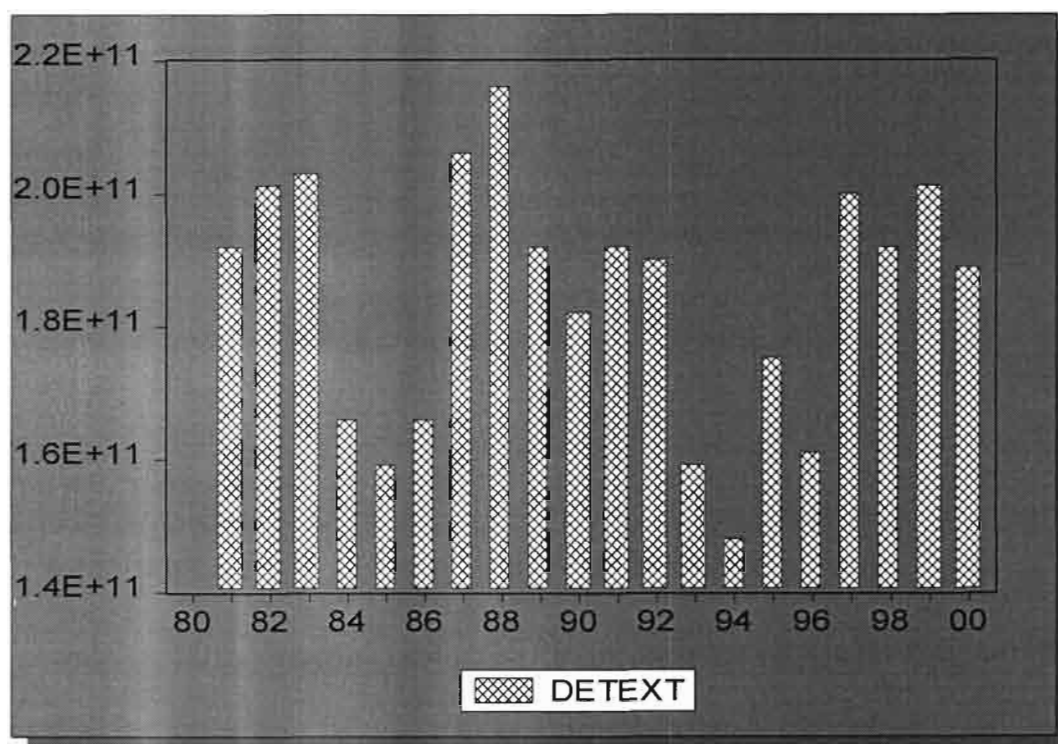
SBPRIM : soldes budgétaire primaires

Graphique 1 : L'évolution de la dette des pays de l'UEMOA en 1990, 1995 et 2000

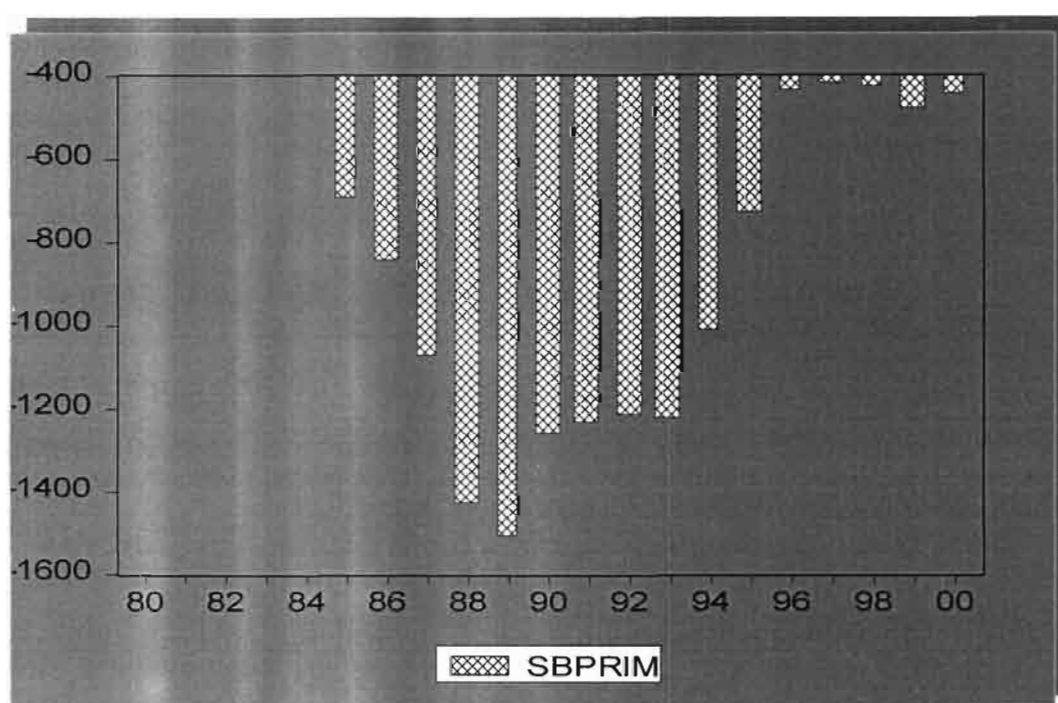


source : commission de l'UEMOA, décembre 2002.

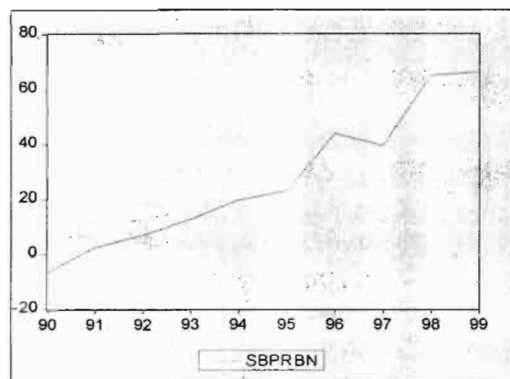
Graphique 2 : Histogramme de la dette extérieure de l'UEMOA (1980-2000)



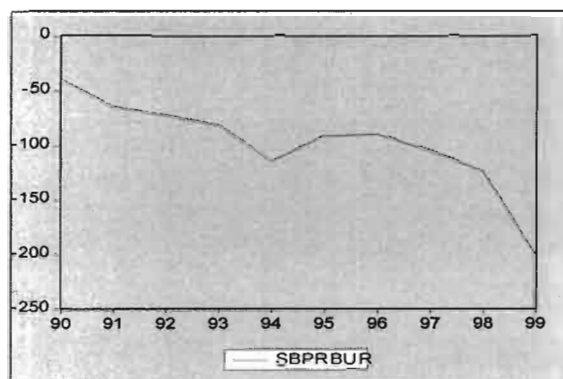
Graphique 3 : Histogramme du solde budgétaire Primaire de l'UEMOA(1980-2000)



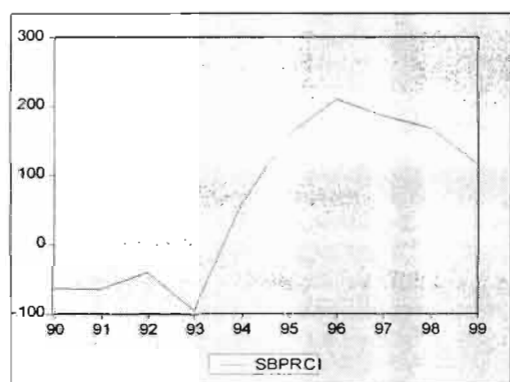
Graph 4 : Solde budgétaire primaire du Bénin



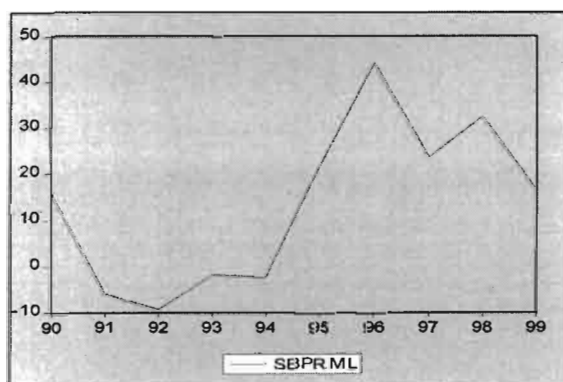
Graph 5 : Solde budgétaire primaire du Burkina Faso



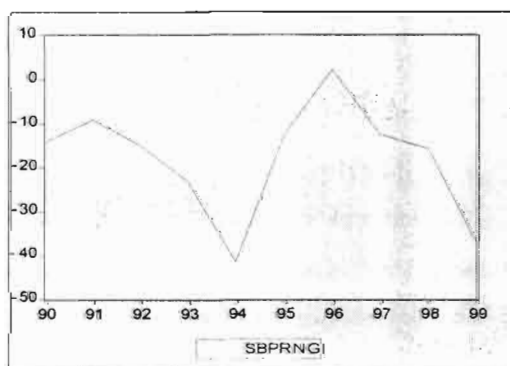
Graph 6 : Solde budgétaire primaire de la Côte d'Ivoire



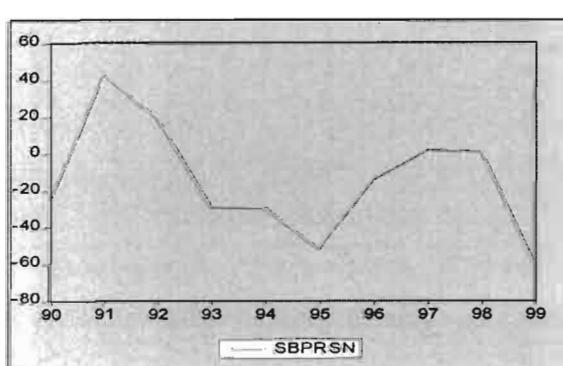
Graph 7 : Solde budgétaire primaire du Mali



Graph 8 : Solde budgétaire primaire du Niger



Graph 9 : Solde budgétaire primaire du Sénégal



Graph 10 : Solde budgétaire primaire du Togo

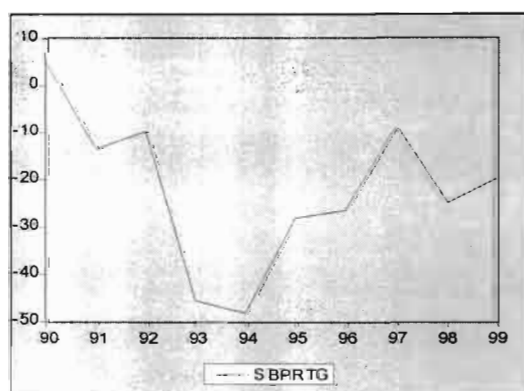


Tableau 8 : Dettes totales en pourcentage du P.N.B des pays de l'UEMOA

	1980	1985	1990	1991	1992	1993
Bénin	36,5	79,9	67,8	72	65,1	70,2
Burkina	19,4	35,7	32,5	35,4	36	41,1
Côte d'Ivoire	58,8	154,6	195,9	217,2	208,5	243,9
Mali	45,4	141,2	101,2	109,8	94	100,5
Niger	34,5	86,2	75	70,4	71,4	78,6
Sénégal	50,5	105,4	68,2	65,2	59,8	68,3
Togo	95,3	131,7	80	85,5	88,3	104,2

Source : Banque Mondiale et Banque de France, la zone Franc, 1994

Tableau 9 : Service de la dette en pourcentage des exportations des pays de l'UEMOA

	1980	1985	1990	1991	1992	1993
Bénin	4,9	16,2	7,8	5,7	4,3	7,2
Burkina	5,9	9,9	6,4	9	6,3	7
Côte d'Ivoire	28,3	44,7	34,2	37,1	32,3	30
Mali	5,1	17,5	11,7	5,4	7,7	6,1
Niger	21,7	33,7	25,3	25,2	15,8	31,4
Sénégal	28,7	20,8	20,6	21,1	14,5	9
Togo	9	27,3	14,5	9,1	7,3	8,5

Source : Banque Mondiale et Banque de France, la zone Franc, 1994

Les résultats du tableau n°1 montrent que c'est le solde budgétaire primaire qui entraîne (cause) la dette extérieure des pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine. En effet, le faible niveau des ressources internes dégagées par le secteur public de ces pays est à l'origine de son endettement extérieur. La crise de la dette traduit ainsi une cessation de paiements du fait de la détérioration des revenus des débiteurs, suite à la chute des recettes d'exportation et à l'impertinence des choix d'investissement dont la rentabilité demeure pour la plupart inférieure ou égale au coût de l'emprunt. Ce test nous donne donc une idée de l'insolvabilité croissante des économies des pays de l'espace UEMOA.

Ce résultat, nous renseigne sur la nature des investissements réalisés à travers les fonds issus de l'emprunt extérieur. En effet, l'essentielle des ressources de la dette n'a pas été utilisé dans des projets d'investissement dynamiques capables de générer des ressources substantielles pour atténuer les déficits budgétaires et permettre aux pays de l'union d'avoir des finances publiques aptes à répondre aux besoins des populations. Le test de causalité montre que la situation économique des pays de l'UEMOA correspond à ce que l'on appelle dans la littérature des finances publiques : **le problème budgétaire du transfert.**

On entend par là les difficultés créées au niveau de la gestion des finances publiques dans les pays endettés au moment du renversement des transferts nets. Une bonne partie de la dette des pays de l'union étant une dette publique ou garantie par les autorités publiques, c'est aux gouvernements qu'incombent en dernier ressort la charge d'assurer le service de la dette. Mais malheureusement, au moment de réaliser des transferts vers l'extérieur, les gouvernements des pays de l'UEMOA se trouvent très souvent dans une situation budgétaire extrêmement difficile car étant dans l'incapacité de collecter des ressources fiscales supplémentaires pour financer les charges de la dette. Ainsi, la crise financière extérieure se pose comme étant une crise des finances publiques. Cette thèse qui a été soutenue par M. Kassé dans L'AFRIQUE ENDETTEE, en 1992 est confirmée par nos tests de causalité entre déficits budgétaires et l'endettement extérieur dans la zone UEMOA. La crise de la dette extérieure (accroissement du service de la dette) n'est donc pas à l'origine des déficits budgétaires, mais elle a eu pour effet secondaire de contribuer à la désorganisation des finances publiques.

Au terme de notre analyse, il nous paraît nécessaire de souligner une remarque très importante. En effet, notre étude sur le sens de causalité entre ces deux variables de la finance publique présente certes des résultats satisfaisants au niveau des données agrégées de l'UEMOA mais elle fournit des résultats complexes et différents dans certains pays comme le Mali et le Burkina Faso où la causalité est de sens contraire comparé au résultat de l'union dans son ensemble. Cette situation s'explique à travers deux raisons essentielles :

- La nature et la conduite des politiques budgétaires et d'endettement extérieur diffère d'un pays à l'autre dans l'espace UEMOA.
- Le degré de manipulation des dépenses publiques par les autorités politiques pour des raisons électorales (Alésina et Perrotti, 1995) est aussi un facteur d'aggravation des déficits budgétaires dans certains pays de l'union.

2. Impact de l'endettement extérieur sur les déficits budgétaires dans l'UEMOA

Nous venons donc d'établir la nature et le sens de causalité entre le déficit budgétaire et l'endettement extérieur dans l'espace économique et monétaire ouest africain. Si le test de Granger nous permet de confirmer que l'endettement massif des pays de l'union résulte principalement d'une défaillance des finances publiques, elle est par contre incapable de nous expliquer comment la dette extérieure participe à la dégradation du solde budgétaire de ces pays. S'il est facile de démontrer théoriquement l'influence négative du niveau de la dette extérieure sur les déficits budgétaires dans les pays en développement, il est

souvent pas évident de quantifier le degré d'impact de l'endettement extérieur sur les finances publiques, c'est à dire de combien se creuse le déficit budgétaire si la dette augmente d'une unité de francs supplémentaire. Dans cette partie, nous allons donc procéder à une estimation de l'équation n°3 pour mesurer les effets de la dette extérieure sur les finances publiques des pays de l'UEMOA.

2.1 Estimation et tests de spécification sous le logiciel STATA

2.1.1 Estimation du modèle sans effets spécifiques et sans effets aléatoires

L'estimation par la commande (**reg**) a donné les résultats suivants :

```
reg SBPRIM PIB DETEXT EXPT
```

$$SBPRM = -13.93576 + 2.78^{e-09} PIB - 6.89^{e-09} DETEXT + .0196276 EXPT$$

(-6,349) (3,709) (-3,262) (0,906)

Number of obs = 115 ; F(3 , 111) = 5,11

Number of groups = 7

R - squared = 0,1214

Adj R- squared = 0,0977

(.) = t de student

2.1.2 Estimation du modèle à effets fixes

L'estimation par la commande (**xtreg**) a donné les résultats suivants :

```
xtreg SBPRIM PIB DETEXT EXPT, fe
```

$$SBPRM = -27.29362 + 4.81^{e-09} PIB - 5.32^{e-09} DETEXT + .739334 EXPT$$

(-7,665) (4,260) (-2,010) (2,921)

Number of obs = 115 ; F(3 , 105) = 10,83

Number of groups = 7

R - squared within = 0,2363

(.) = t de student

a) Test de spécification

On effectue le test de Fisher pour voir entre le modèle à effets fixes et le modèle sans effets, celui qui présente les meilleures estimations.

H_0 : Absence d'effets fixes

H_1 : Présence d'effets fixes

Le test donne le résultat suivant :

F test that all $u_i=0$: $F^*(6,105) = 8.47$ **Prob > F = 0.0000**

La statistique F^* suit sous l'hypothèse d'absence d'effets fixes une loi de Fisher à $(n-1)$ et $(nT - n - k)$ degré de liberté, ce qui est indiqué par $F^*(6,105)$ sur le logiciel. On accepte l'hypothèse nulle d'absence d'effets fixes si la statistique F^* est inférieure à la valeur critique f lue sur la table de Fisher. En utilisant la table on trouve un seuil compris entre 2,17 et 2.09.

$$f \in [2,17 ; 2,09] \text{ et } F^* = 8,47 \Leftrightarrow F^* > f,$$

On accepte donc l'hypothèse H_1 de présence d'effets fixes, il convient maintenant de tester l'hypothèse d'absence d'effets contre l'hypothèse de présence d'effets aléatoires. La procédure `xttest0` effectue ce test après l'estimation du modèle à effets aléatoires.

2.1.3 Estimation du modèle à effets aléatoires

La commande (`xtreg`) a donné les résultats suivants :

xtreg SBPRIM PIB DETEXT EXPT, re

```

SBPRM = -18.03681 + 341e-09 PIB - 7.55e-09 DETEXT + .0469584 EXPT
          (-6,514)   (3,456)         (-3,060)         (0,049)

Number of obs = 115
Number of groups =
R-squared : within = 0,2363
              Betwen = 0,0730
              Overall = 0,0981
(.) = t de student

```

b) Test de spécification

1) On effectue le test de Breusch Pagan pour voir entre le modèle à effets aléatoires et le modèle sans effets aléatoires, celui qui présente les meilleures estimations.

H_0 : Absence d'effets aléatoires

H_1 : Présence d'effets aléatoires

Le test donne les résultats suivants :

xttest0

Breusch and Pagan Lagrangian multiplier test for random effects:

SBPRIM [pays,t] = Xb + u[pays] + e[pays,t]

Estimated results:

	Var	sd = sqrt(Var)
SBPRIM	38.7823	6.227544
e	24.92556	4.9925503
u	10.5757	3.2520305

Test: Var(u) = 0 chi2(1) = 41.78 Prob>chi2=0.0000

La pvalue associée au test vaut 0, On accepte l'hypothèse H1 de présence d'effets aléatoires. Il reste enfin à effectuer le test de Hausman pour cerner notre modèle.

2) On effectue le test de Hausman pour voir entre le modèle à effets aléatoires et le modèle à effets fixes, celui qui présente les meilleures estimations.

H_0 : Présence d'effets aléatoires

H_1 : Présence d'effets fixes

Le test donne le résultat suivant :

xthaus

Hausman specification test

SBPRIM	---- Coefficients ----		Difference
	Fixed Effects	Random Effects	
PIB	4.81e-09	3.41e-09	1.40e-09
DETEXT	-5.32e-09	-7.55e-09	2.23e-09
EXPT	.0739334	.0469584	.026975

Test: Ho: difference in coefficients not systematic

chi2 (3) = (b-B)' [S^ (-1)] (b-B), S = (S_fe - S_re)

chi2 (3) = 17.35
Prob>chi2 = 0.0006

Pour l'échantillon considéré, la réalisation de la statistique du test de Hausman est de 17,35. Etant donné que le modèle comporte trois variables explicatives ($K=3$), cette statistique suit une loi du khi-Deux à trois degrés de liberté. A 95%, le seuil est de 7,815, donc ici on rejette l'hypothèse nulle de présences d'effets aléatoires.

Le modèle à effets fixes donne les meilleurs estimateurs. Il semble être le plus adéquat pour expliquer l'évolution du solde budgétaire primaire par le produit intérieur brut, la dette extérieure, et les exportations.

Au plan statistique, les variables explicatives PIB, DETEXT, EXPT ont une influence significative sur le SBPRIM car leurs ratios de student sont supérieurs à deux (2) ou de manière équivalente les valeurs de PROB sont inférieures à 5%. La statistique de Fisher [$F(3,105)=10,83$] montre que le modèle est globalement significatif car sa valeur est supérieure à celle de la table.

Cependant, notre coefficient de détermination ($R^2 = 0,2363$) est faible mais il ne faut pas attacher trop d'importance à cette valeur qui est loin d'être un critère suffisant pour juger de la qualité d'un modèle, car le R^2 a toujours tendance à croître avec le nombre de variables explicatives du modèle, même si ces variables n'ont rien à voir avec le phénomène étudié.

Le modèle à effets fixes que nous venons d'établir sous le logiciel STATA nous apprend que seule la dette extérieure a un impact négatif sur le solde budgétaire dans l'espace UEMOA. Elle apparaît avec un signe négatif, ce qui confirme la théorie selon laquelle l'endettement extérieur contribue à la détérioration des finances publiques dans les pays en développement. En effet, le modèle montre que si l'endettement extérieur augmente de un franc, le déficit budgétaire se creuse d'un montant de $5,32e-09$ francs.

La production intérieure brute et les exportations ont des influences positives sur le déficit budgétaire à travers ce modèle. L'amélioration de ces deux variables de un point réduit le déficit public pour des parts respectifs de $4,81e-09$ points et $0,739334$ points. L'élimination de la progression des déficits budgétaires dans les différents pays de l'UEMOA, passe nécessairement par le développement de l'appareil productif national à travers des investissements dans les secteurs capables d'impulser une croissance durable de la production. Ces investissements doivent s'orienter dans la production de biens échangeables pour doper les exportations et favoriser l'entrée de devises.

Section B : Recommandations de politique économique

L'analyse de la situation des finances publiques de manière globale dans l'espace UEMOA, nous a donné la possibilité de comprendre d'une part la nature de la relation qui existe entre les déficits budgétaires et la dette extérieure, d'en déduire au plan économétrique le sens de causalité et d'autre part quantifier l'impact de l'endettement extérieure sur le solde budgétaire.

Cette section nous permettra de formuler des recommandations de politique économique dans des secteurs jugés stratégiques pour l'assainissement et l'amélioration des finances publiques des pays de l'union.

a) L'amélioration des infrastructures de base et le renforcement de l'intégration dans l'union

Dans le document portant les grandes orientations du nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), il est mentionné que les échanges intracommunautaires en Afrique atteignent les 10% du volume global des échanges. Au niveau de l'UEMOA, cela s'explique en grande partie par le cloisonnement des économies. En effet, l'absence de voies de communication (routes, télécommunications) permettant d'assurer la mobilité des personnes, des biens et services et de l'information pour une bonne intensification des échanges entraîne des obstacles dans les transactions et une segmentation des marchés aussi bien à l'intérieur des pays comme dans l'union.

L'accroissement des coûts de transactions consécutifs aux dysfonctionnements des marchés a pour conséquence de rendre onéreux l'accès à certains lieux d'échange. Ces derniers devenant hors de portée, la plupart des producteurs et des promoteurs de projets ont tendance à s'orienter vers des créneaux de production qui ont pour objet de satisfaire exclusivement la demande locale, en raison de l'attrait relatif du marché intérieur. Il s'ensuit une stagnation voire une baisse du volume des biens échangeables, d'où une perte de compétitivité à l'exportation des pays de la zone.

Les pays de l'union doivent de plus en plus orienter l'endettement extérieur vers des investissements en infrastructures de communication pour l'amélioration qualitative et quantitative de sa production ainsi que sa compétitivité. Ces investissements sont d'autant plus intéressants qu'ils influencent positivement la structure des finances publiques et relancent en même temps les enjeux de l'intégration.

C'est dire donc que l'amélioration des recettes budgétaires dans les pays de l'UEMOA passe nécessairement par la mise en place des infrastructures de base pour encourager la production de biens échangeables et renforcer l'échange

intracommunautaire qui constitue une des priorités de la commission de l'UEMOA.

b) De nouvelles politiques agricoles pour la relance des exportations de L'UEMOA

Dans l'espace UEMOA, la population est essentiellement rurale. Le système agricole est constitué de petits producteurs spécialisés dans des modes de production rudimentaires avec une productivité très faible. La mise en place d'une structure sous régionale pour l'amélioration des performances agricoles constituera donc un des préalables au développement économique de l'union.

L'accroissement de l'offre de biens échangeables permettra de réduire le niveau des déficits publics à travers les ressources tirées de l'exportation. L'augmentation du pouvoir d'achat qui en résultera aura pour effet de créer une importante demande solvable pour les industries et pourrait constituer une source de croissance économique pour les pays de l'UEMOA.

Les autorités de l'UEMOA doivent amener les Etats membres à réduire les contraintes structurelles auxquelles est soumis le secteur agricole. L'une des principales contraintes est le risque qui découle des aléas climatiques, ce facteur constitue un blocage pour une dynamique agricole intensive basée sur un flux important d'investissements privés. C'est pour cette raison que les états doivent fournir des ouvrages hydro agricoles, assurer l'électrification rurale et procéder à certains aménagements de surfaces irrigables qu'il serait difficile pour les producteurs de réaliser.

L'environnement institutionnel représente aussi un des facteurs de la performance de l'offre agricole. A cet effet, un appui institutionnel au secteur agricole sous la forme de centres ou instituts sous régionales de recherche, de vulgarisation et d'encadrement du monde rural est fondamental pour la réussite de toute politique agricole. Le rôle des règles dans les structures institutionnelles du secteur agricole est très important d'où la promotion d'une politique de décentralisation qui favorise l'émergence d'un leadership paysan qui sera l'acteur principal dans la définition des instruments et des objectifs de la politique agricole à l'échelle sous régionale.

Cette nouvelle orientation agricole pourra à terme générer des surplus budgétaires internes dans les différents pays de l'UEMOA et diminuer le recours à l'endettement extérieur.

c) Vers une réforme de la politique budgétaire et fiscale dans l'UEMOA

L'une des préoccupations de l'économie des finances publiques est l'utilisation optimale des ressources de l'Etat, c'est pour cette raison que certains spécialistes critiquent la procédure budgétaire traditionnelle appliquée dans tous les pays de l'UEMOA.

Cette critique s'exerce principalement contre la reconduction automatique de certaines dépenses dénommées des « **Services Votés** ». En effet, les services votés se définissent comme le minimum de dotation budgétaire que le gouvernement juge indispensable pour poursuivre l'exécution des services publics dans les conditions approuvées l'année précédente par l'assemblée nationale. Et comme il n'est pas possible d'envisager leur suppression, on réinscrit obligatoirement d'année en année la masse de crédit qu'ils constituent (2/3 des dépenses de l'état) et l'assemblée nationale les adopte automatiquement même si leur efficacité n'a pas été prouvée.

La politique budgétaire doit donc être fondée sur la rationalisation des choix budgétaires (RCB). L'application de la RCB exige trois principes essentiels :

- Déterminer les objectifs à assigner à l'action publique.
- Valoriser le produit de l'action administrative selon le critère de rentabilité découlant du calcul économique.
- Optimiser la gestion de l'administration en fonction des résultats assignés à l'action publique.

Au niveau de la fiscalité, les réformes devraient permettre d'accroître les recettes totales. Les enjeux de l'élargissement de l'assiette se situent pour l'essentiel dans la fiscalisation du secteur informel. Pour inciter les agents économiques à payer l'impôt, les états doivent également faire un sacrifice en accordant une amnistie fiscale aux personnes qui seraient disposées à se conformer à la réglementation. La réforme fiscale doit s'accompagner d'une réorganisation de l'administration des pays de l'union. L'administration fiscale dans chaque pays, devrait être dotée de moyens suffisants et bénéficier d'un système informatique généralisé qui pourrait à l'échelle d'un serveur central recueillir l'ensemble des déclarations concernant un même contribuable.

Avant de lancer une nouvelle politique fiscale, les Etats doivent se rapprocher des centres universitaires de recherches économiques afin de mieux appréhender les liens entre les variables fiscales et les variables macroéconomiques. En ce qui concerne l'endettement extérieur, nous avons constaté que trois facteurs sont à l'origine de son ampleur dans tout l'espace UEMOA :

- La multiplicité des organismes publics pouvant contracter des emprunts au nom de l'Etat,
- La méconnaissance quasi totale des emprunts non garantis contractés par le secteur privé est remboursables en devises
- Et en fin l'absence de structures adéquates de gestion de la dette dotées de moyens et de pouvoirs nécessaires pour collecter et centraliser les informations en vue d'un suivi efficace et d'un contrôle opérant de la croissance de l'endettement.

d) Les arguments en faveur de l'annulation de la dette des pays de l'UEMOA

Que faire de l'endettement extérieur des nos pays ? Cette question est la source de plusieurs réflexions et analyses des économistes, des spécialistes de la finance publique, des organisations sociales et même des institutions financières internationales. Cela montre à quel point le problème de la dette est de nos jours un phénomène qui touche tous les acteurs du développement. En effet, si le problème de la dette dans les pays de l'UEMOA devient de plus en plus inquiétant, c'est parce qu'il est devenu insoutenable et n'a ni financer l'industrialisation ni moderniser l'agriculture pour en faire un secteur porteur de croissance. Il est de l'avis de plusieurs organisations, qu'il est inconcevable que les pays de l'UEMOA continuent à payer les intérêts alors que le service de la dette pèse lourdement sur leur capacité à investir. La complexité de la situation de la dette freine tous les efforts des pays de l'union notamment au niveau des infrastructures de base, c'est ce qui légitime la déclaration de plusieurs spécialistes du développement portant sur l'annulation de la dette. A ce titre, M. Kassé* estime que «ce serait le premier pas indispensable vers la construction d'un monde où le but n'est pas le remboursement de la dette, mais la satisfaction des besoins humains fondamentaux, il y a donc un besoin urgent de créer un cercle vertueux de croissance et d'amélioration de la solvabilité à la place du cercle vicieux actuel où les remboursements présents compromettent la croissance, c'est-à-dire les remboursements futurs ». L'annulation de la dette se justifie aussi par des raisons d'équité et de justice sociale car l'essentiel des générations qui remboursent n'ont pas bénéficié de la dette, de plus son ampleur crée une situation d'incertitude pour les investisseurs et décourage en conséquence les investissements directs étrangers.

* M. Kassé «Intégration et Partenariat en Afrique : De l'UEMOA au NEPAD », éd Silex / Nouvelles du Sud, 2003 pp 209.

Conclusion Générale

Cette étude nous a permis de comprendre l'évolution et la liaison qui existe entre l'endettement extérieur et les déficits budgétaires dans l'espace UEMOA entre 1980 et 2000. Tout au long des pages de ce travail, nous avons été animé par deux interrogations majeurs à savoir :

- 1) quel est, selon le test de Granger, le sens de causalité entre l'endettement extérieur et les déficits budgétaires au sein de l'UEMOA ?
- 2) quel est le niveau d'impact de la dette extérieure sur les finances publiques des pays de l'UEMOA ?

Pour la première question, nous avons été inspiré par les conclusions du travail de l'étudiant Sékou Amadou N'Dour (4^{ème} promotion du PTCI) qui avait réalisé le même test pour le Mali. Contrairement à la théorie des finances publiques qui stipule que les déficits budgétaires sont souvent générateurs de dettes pour leu financements, il a montré pour le cas spécifique du Mali que c'est la dette extérieure qui est à l'origine du déficit chronique des finances publiques.

A notre niveau, les estimations effectuées sur un panel de pays de l'UEMOA traduisent exactement la thèse de certains spécialistes du développement selon laquelle, la crise de l'endettement extérieur est avant tout une crise des finances publiques. Il est cependant évident que le service de la dette, dont le montant devient de plus en plus important dans le budget des pays a largement contribué à la crise et à la désorganisation des finances publiques au point que certains fonctionnaires des finances publiques pensent que c'est la dette extérieure qui cause le déficit budgétaire des différents pays de l'union.

La détermination du sens de causalité entre ces deux variables n'est pas du tout évidente car les résultats peuvent varier en fonction des pays (données individuelles) ou de l'union économique et monétaire dans son ensemble (données de panel). La méconnaissance du sens de causalité peut conduire à une mauvaise formulation de politique économique et installer les pays de l'UEMOA dans un cycle de déficit public et d'endettement extérieur continu.

L'analyse qui précède montre qu'une union monétaire ne peut ignorer les conséquences des politiques budgétaires sur les mécanismes de croissances de ses différents pays membres. A ce titre, Paul R. Masson et Mark P. Taylor (1993) soulignent que dans une union monétaire, les mesures nationales de

politique budgétaire ont des effets de transmission ou de débordement non négligeables sur les autres pays et qu'une bonne coordination permet d'internaliser ces externalités.

Il semble donc clair que, pour introduire une certaine discipline dans les politiques budgétaires et pour atténuer les effets défavorables sur les pays de l'union, il est utile de disposer de mécanismes de transferts et d'une bonne coordination des politiques. Mais la décision de créer les institutions d'un fédéralisme budgétaire est un choix essentiellement politique qui met en balance la perte de souveraineté d'une part, et la réalisation d'objectifs communs aux membres de l'UEMOA d'autre part.

Pour réduire le niveau des déficits publics dans l'espace UEMOA, il faut soit augmenter les recettes, soit réduire les dépenses, ou combiner les deux types de mesures dans les pays. Mais l'augmentation des recettes est limitée par l'évasion fiscale et les conséquences sur les bénéfices industriels des investisseurs privés. La diminution des dépenses publiques quant à elle peut provoquer une baisse des services publics de base entraînant ainsi des conséquences négatives sur la compétitivité et la croissance des pays de l'union.

En ce qui concerne notre seconde interrogation, à savoir le degré d'impact de l'endettement extérieur sur le solde budgétaire des pays de l'UEMOA, les estimations de notre modèle révèlent que la dette fait supporter à l'économie de l'union un coût budgétaire très élevé. En effet, pour un franc d'endettement extérieur, nos économies doivent s'attendre à un déficit public de $5,32e-09$ francs. Cette situation explique comment la dette extérieure agit sur les budgets des pays de l'union.

Au total, la crise d'endettement a été l'occasion dans les années récentes de voir apparaître de nombreuses innovations, tant dans l'analyse des mécanismes reliant les politiques budgétaires, la croissance, ainsi que la gestion par les banques de leurs titres de créances et de leurs relations avec les pays débiteurs. Il est vrai que les années 1970 ont été marquées, dans tous les pays de l'UEMOA, par une croyance excessive selon laquelle, l'apport de capitaux extérieurs était considéré comme un élément favorable au développement économique. Mais l'observation des évolutions des années 1980 et les avancées de la théorie économique ont conduit à une plus grande prudence dans les analyses.

Dans cette étude, notre objectif n'est pas de déterminer les facteurs explicatifs de l'endettement extérieur dans la zone UEMOA, mais nous estimons néanmoins que ce dernier a eu des causes exogènes, de nature macroéconomique. Il s'agit principalement de la hausse sensible des taux

d'intérêt réels des années 1980, ainsi que la chute de la croissance des marchés d'exportation des pays de l'union. Avec des taux d'intérêt réels durablement supérieurs à la croissance potentielle des exportations des pays de la zone , l'endettement international était devenu insoutenable.

Après plusieurs propositions de solutions (rééchelonnement, conversion ...) pour résoudre le problème de la dette, les économistes sont de plus en plus confrontés à un sujet qui dépasse l'environnement économique et financier. La question de la dette est devenue un fléau mondial entraînant des conséquences sociales dans les pays débiteurs. Les conséquences de l'endettement extérieur ouvrent deux champs de réflexion qui peuvent faire l'objet de recherche et auxquels économistes et juristes sont invités à travailler ensemble pour trouver une solution.

Le premier champs s'interroge sur la rationalité économique de l'annulation de la dette des pays en développement et le second, sur la possibilité au niveau du droit international de déclarer un Etat souverain débiteur en faillite, donc incapable en fonction des ressources dont il dispose de respecter ses engagements aux prés des institutions financières internationales au même titre que les entreprises privés face aux établissements financiers.

BIBLIOGRAPHIE

- **Adjanan, M.**, (1994), « Financement de l'investissement public et endettement extérieur au Bénin, Essai de définition d'une politique d'endettement » Mémoire de DEA IDEP Nations Unies.
- **Agenor P. R. et P. J. Montiel** (1999), « l'économie de l'ajustement et de la croissance », Banque Mondiale.
- **Alexis Quint, Alain Mauchamp et Guy Sallerin**, « La rationalisation des choix budgétaires (RCB) : quel héritage ? juillet 1997 dans la revue du Trésor.
- **Alesina A. et Perotti** (1994) « the political Economy of Growth : A critical survey of the recent literature », The World Bank Economic Review8, 351-371.
- **Alesina A. et Perotti** (1995), « le déséquilibre des finances publiques : l'économie politique des déficits budgétaires », revue Problèmes économiques n° 2424, p. 1-9
- **Aschauer. David Alan**, « Is public Expenditure Productive? », Journal of Monetary Economics, mars 1989.23177-88.
- **Ajayi, S.I.**, (1991), « Macroeconomic approach to external debt: the case of Nigeria » African Economic Research Consortium (AERC), n°8, Nairobi.
- **Ajayi, S.I.**, (1995), « Capital flight and External debt in Nigeria » AERC.

- **Amvouna, A. M.**, (1994), « Croissance économique, performances commerciales et régimes de taux de change en Afrique ». in la politique économique de l'Afrique ; Document de discussion n°18, juillet 1998.
- **Avramovic, D., et al.**, (1964), « Economic Growth and External debt », IBRD.

- **Auverny Bennetot Philippe** (1991), « la dette du tiers monde », Etudes de la documentation française / Economie.
- **Artus. P.** (1996) « déficits publics », éd. Economica.

- **Artus P. et Morin Pierre** (1991), « macro-économie Appliquée », Press Universitaires de France /coll. Economie.
- **Artus P. et M. Kaabi** (1997), « Dépenses publiques, progrès techniques et croissance », « Nouvelles théories de la croissance endogène », op cit pp 287-311.

- **Banque Mondiale**, (1992) « Ajustement Structurel en Afrique : Réforme, Résultats et chemins à parcourir ».
- **Banque Mondiale**, (1993); « Rapport sur le développement dans le monde ».
- **Banque Mondiale**, (1997); « Rapport sur le développement dans le monde ».
- **Barro R. J.** « Are government bonds net wealth? », *Journal of political Economy*, 1974, vol. 82 pp. 1095-1117.
- **Berthelemy Jean Claude** (1994), « l'Endettement du tiers Monde », Press Universitaire de France / Que Sais-je.

- **Biao, B et al** (1999) « Endettement extérieur et Développement Humain au Cameroun » Presses de l'UCAC.
- **Borensztein, E** (1999) La réduction de la dette conduira-t-elle à un accroissement de l'investissement ? *Finance Internationale*. Mars
- **C. Gilbert**, « Dette publique et redistribution des reenus : l'équivalence impôt-emprunt », in *La dette en France*, sous la direction de R. Hertzog, éd Economica, 1990, pp 529.
- **Easterly, W. and S. Hebbel**, (1993) « Fiscal Deficits and Macroeconomic Performane in Developing Countries », in the world bank research observer, N° 2 july pp 221-237.
- **Easterly, William and S. Hebbel** (1995), « Macroeconomics of public sector Deficit » Washington D.C a world bank book.
- **Franzes R. J** (1996) « the political economy of public debt: an empirical examination of the OECD poste war experience », paper presented to the Midwest Political Science Association.
- **FMI**, (1999) « initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), rapport d'avancement ». (<http://www.imf.org>)
- **FMI** (1999) « facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance » (FRPC) (<http://www.imf.org>).
- **FMI** (1988) « La dette des pays en développement », in *Problèmes Economique* N°2080 du 22 juin 1988.
- **Gajdeczka, P et Stone, M** (1990) « le marché secondaire de la dette des pays en développement », *Finances et Développement*, décembre.
- **Giovannini, A and M. D Melo** (1993) « government revenue and financial repression », *American Economic review* 83 (4): 953-63.
- **Hope, N et Klein, T** (1983) Réflexions sur la gestion de la dette extérieure, *Finances et développement*, septembre.
- **Husain, I** (1989) « les récentes tentatives de traitement de la dette » *Finances et développement*, septembre.
- **Nowzad, B** (1990) « Leçons d'une décennie d'endettement », *Finances et Développement*, mars.

- **PNUD** (1997) « rapport mondial sur le développement humain ».
- **Kassé Moustapha** (1991) « le développement par l'intégration », N.E.A
- **Kassé Moustapha** (1992) « L'Afrique endettée », éd. N.E.A – C.R.E.A
- **Kassé Moustapha** (2003) « Intégration et Partenariat en Afrique » éd Silex/ Nouvelles du Sud.
- **Kotin D.** (1997) « the causes of government budgets deficits: an empirical reexamination of partisan and institutional effects », working papers Department of political Science, UCLA, Los Angeles.
- **Mankiw N. Gregory and Scarth William** (1994), « Macroeconomics » Canadian édition, Worth publishers.
- **Niang B. B** ; « Analyse des choix de politique économique à partir d'un modèle macroéconomique : le cas du Sénégal » FASEG /UCAD
- **Ndiaye, L** ; (1997) « Modélisation de l'endettement au Sénégal » center for economic research on Africa (CERAF).
- **OCDE** ; (1997) « Financement et endettement des pays en développement.

- **Oussou . K and Bohoun. B**, (1993) « the determinants of fiscale deficit and fiscal adjustment in Côte d'Ivoire ».
- **Rajhi. T** « croissance endogène et externalités des dépenses publiques », Revue économique, « Nouvelles théories de la croissance », vol. n^o 2, mars 1993, pp. 335-368.
- **Reisen Helmult** (1991) « Dette Publique, Compétitivité Extérieure et discipline budgétaire dans les pays en développement », Revue du Tiers Monde Tome XXXII n°126.
- **Roubini N. J. Sachs** (1989) « Political and economic detreminants of budgets deficits in the industrial democracies » European Economic Review 33, 903-38.
- **D. Romer** (1997), « Macroéconomie Approfondie », coll.sciences économiques, éd McGrawhill, Edisciences pp65-74.
- **Romer P. M** « Increasing returns and long run growth », Journal of Political Economy, 1986 vol.94, pp.1002 – 1037.
- **Semedo Gervasio** ; « Economie des finances publiques », éd. Ellipses 2001.
- **Spinder Jacques** ; « histoire des doctrines financières » in dictionnaire encyclopédiques de finances publiques, éd Economica, 1991, pp. 883-898
- **Vourc'h Ann et Moussa Maïma Boukar** (1991) « l'Expérience d'allègement de la dette du Niger », sous la direction de Berthelemy Jean Claude, centre de développement de l'OCDE, document technique n°82



**Tableau des différentes estimations et tests de spécification sous le logiciel
STATA**

Tableau a : Estimation du modèle sans effets spécifiques et sans effets aléatoires

Source	SS	df	MS	Number of obs = 115		
Model	536.747779	3	178.915926	F(3, 111)	=	5.11
Residual	3884.43483	111	34.9949084	Prob > F	=	0.0024
Total	4421.18261	114	38.7823036	R-squared	=	0.1214
				Adj R-squared	=	0.0977
				Root MSE	=	5.9156

SBPRIM	Coef.	Std. Err.	t	P> t	[95% Conf.Interval]	
PIB	2.78e-09	7.49e-10	3.709	0.000	1.29e-09	4.26e09
DETEXT	-6.89e-09	2.11e-09	-3.262	0.001	-1.11e-08	2.70e09
EXPT	.0196276	.0216587	0.906	0.367	-.0232905	.0625457
cons	-13.93576	2.194912	-6.349	0.000	-18.28513	9.586398

Tableau b : Estimation du modèle à effets fixes

Fixed-effects (within) regression	Number of obs	=	115
Group variable (i) : pays	Number of groups	=	7
R-sq: within = 0.2363	Obs per group: min	=	11
between = 0.0473	avg	=	16.4
overall = 0.0491	max	=	21
corr(u_i, Xb) = -0.9176	F(3,105)	=	10.83
	Prob > F	=	0.0000

SBPRIM	Coef.	Std. Err.	t	P> t	[95% Conf.Interval]	
PIB	4.81e-09	1.13e-09	4.260	0.000	2.57e-09	7.04e09
DETEXT	-5.32e-09	2.65e-09	-2.010	0.047	-1.06e-08	-7.29e11
EXPT	.0739334	.0253138	2.921	0.004	.0237408	.124126
cons	-27.29362	3.560768	-7.665	0.000	-34.35397	20.23328

sigma_u		10.271477
sigma_e		4.9925503
rho		.80889527 (fraction of variance due to u_i)

Tableau c : Estimation du modèle à effets aléatoires

```

Random-effects GLS regression                Number of obs    =    115
Group variable (i) : pays                   Number of groups  =     7

R-sq:   within = 0.1797                    Obs per group:   min =    11
         between = 0.0730                                     avg =   16.4
         overall = 0.0981                                     max =    21

Random effects u_i ~ Gaussian                Wald chi2(3)     =   19.64
corr(u_i, X) = 0 (assumed)                  Prob > chi2      =   0.0002

```

SBPRIM	Coef.	Std. Err.	z	P> z	[95% ConInterval]	
PIB	3.41e-09	9.87e-10	3.456	0.001	1.48e-09	5.35e09
DETEXT	-7.55e-09	2.47e-09	-3.060	0.002	-1.24e-08	2.71e09
EXPT	.0469584	.0238251	1.971	0.049	.000262	.0936548
cons	-18.03681	2.769138	-6.514	0.000	-23.46423	12.6094
sigma_u	3.2520305					
sigma_e	4.9925503					
rho	.29789653	(fraction of variance due to u_i)				

Tableau d : Ratio Masse salariale/Recettes fiscale

Année/Pays	Bénin	Burkina Fasso	Côte d'Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Togo
1993	57	72	72	49	97	60	125
1994	50	56	48	43	102	56	81
1995	44	48	39	37	80	48	59
1996	43	43	38	28	50	45	55

Tableau e : Variations nettes des arriérés intérieurs

Année/Pays	Bénin	Burkina Fasso	Côte d'Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Togo
1993	-8,2	1,7	-37,4	3,6	8	7,1	28
1994	-10,6	-6,5	-11,8	-9,9	6	-32,1	5,4
1995	-17	-15	-19,8	-10,1	-12,4	-14,9	-5,9
1996	-21,1	-18,5	0	-18	-19,8	0	1,9

Tableau f : Variations nettes des arriérés extérieurs

Année/Pays	Bénin	Burkina Fasso	Côte d'Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Togo
1993	1,6	7,1	-37,4	3,6	8	7,1	28
1994	-3,2	-14,1	-11,8	-9,9	9	-32,1	5,4
1995	0	-3,1	-19,8	-10,1	-12,4	-14,9	-5,9
1996	0	0	0	-18	-19,8	0	1,9

Tableau g : Ratios Investissements publics financés sur ressources internes

Année/Pays	Bénin	Burkina Fasso	Côte d'Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Togo
1993	5	12	11	11	3	13	19
1994	5	9	14	13	6	10	5
1995	11	8	18	13	4	11	7
1996	11	10	16	14	4	11	2

Tableau h : Ratios soldes primaires de base/Recettes fiscales

Année/Pays	Bénin	Burkina Fasso	Côte d'Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Togo
1993	3	-37	-81	-37	-58	-21	-127
1994	-6	-50	-43	-42	-126	-15	-98
1995	-27	-9	-21	-28	-52	-2	-40
1996	3	-4	-12	-6	-5	0	-23

Tableau i Données de base utilisées

(sources : Worldbank Database CDRom, 2002)

	Années	Bénin	Burkina Faso	Cote d'Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Togo
PIB	1980	1,25E+09	1,26E+09	8,57E+09	2,01E+09	1,83E+09	3,06E+09	1,17E+09
	1981	1,38E+09	1,31E+09	8,87E+09	1,92E+09	1,84E+09	3,02E+09	1,14E+09
	1982	1,41E+09	1,44E+09	8,88E+09	1,83E+09	1,87E+09	3,48E+09	1,10E+09
	1983	1,35E+09	1,44E+09	8,54E+09	1,92E+09	1,78E+09	3,56E+09	1,04E+09
	1984	1,45E+09	1,42E+09	8,31E+09	2,01E+09	1,48E+09	3,42E+09	1,09E+09
	1985	1,56E+09	1,54E+09	8,68E+09	2,03E+09	1,60E+09	3,55E+09	1,15E+09
	1986	1,57E+09	1,67E+09	8,96E+09	1,93E+09	1,70E+09	3,71E+09	1,17E+09
	1987	1,57E+09	1,64E+09	8,93E+09	1,92E+09	1,70E+09	3,86E+09	1,18E+09
	1988	1,63E+09	1,75E+09	9,03E+09	1,95E+09	1,82E+09	4,05E+09	1,26E+09
	1989	1,58E+09	1,77E+09	9,30E+09	2,18E+09	1,84E+09	3,99E+09	1,31E+09
	1990	1,63E+09	1,74E+09	9,20E+09	2,14E+09	1,81E+09	4,15E+09	1,30E+09
	1991	1,71E+09	1,92E+09	9,20E+09	2,17E+09	1,86E+09	4,13E+09	1,30E+09
	1992	1,71E+09	1,96E+09	9,18E+09	2,35E+09	1,74E+09	4,22E+09	1,24E+09
	1993	1,71E+09	2,06E+09	9,16E+09	2,30E+09	1,76E+09	4,13E+09	1,06E+09
	1994	1,71E+09	2,09E+09	9,34E+09	2,32E+09	1,83E+09	4,25E+09	1,21E+09
	1995	2,01E+09	2,18E+09	9,99E+09	2,47E+09	1,88E+09	4,48E+09	1,31E+09
	1996	2,01E+09	2,35E+09	1,07E+10	2,55E+09	1,95E+09	4,70E+09	1,43E+09
	1997	2,01E+09	2,46E+09	1,13E+10	2,72E+09	2,00E+09	4,95E+09	1,49E+09
	1998	2,01E+09	2,62E+09	1,20E+10	2,81E+09	2,21E+09	5,23E+09	1,45E+09
	1999	2,01E+09	2,78E+09	1,22E+10	2,98E+09	2,19E+09	5,50E+09	1,49E+09
2000	2,01E+09	2,84E+09	1,19E+10	3,12E+09	2,20E+09	5,81E+09	1,48E+09	
Exportations	1980	3,01E+09	5,92E+08	5,76E+08	4,80E+08	..
	1981	2,44E+09	6,16E+08	..	5,61E+08	..
	1982	2,35E+09	6,45E+08	..	5,02E+08	3,20E+08
	1983	2,07E+09	..	3,71E+08	6,06E+08	2,42E+08
	1984	1,1E+08	..	2,62E+09	1,92E+08	3,04E+08	5,98E+08	2,85E+08
	1985	1,1E+08	..	2,76E+09	1,76E+08	2,51E+08	5,15E+08	2,82E+08
	1986	1,1E+08	..	3,30E+09	2,06E+08	3,32E+08	6,57E+08	3,62E+08
	1987	9,1E+07	..	3,02E+09	2,56E+08	4,12E+08	6,71E+08	4,03E+08
	1988	6,1E+07	..	2,78E+09	2,51E+08	3,69E+08	6,79E+08	4,60E+08
	1989	8,1E+07	..	2,82E+09	2,69E+08	3,08E+08	7,59E+08	4,09E+08
	1990	1,1E+08	2,83E+08	3,07E+09	3,30E+08	3,03E+08	9,12E+08	3,95E+08
	1991	1,1E+08	2,69E+08	2,81E+09	3,71E+08	2,70E+08	9,04E+08	3,93E+08
	1992	1,1E+08	2,38E+08	3,19E+09	3,62E+08	2,69E+08	8,28E+08	3,27E+08
	1993	1,1E+08	2,63E+08	2,52E+09	3,49E+08	2,51E+08	7,19E+08	2,15E+08
	1994	1,1E+08	1,91E+08	2,95E+09	3,37E+08	2,26E+08	7,91E+08	2,26E+08
	1995	2,1E+08	2,37E+08	4,30E+09	4,42E+08	2,87E+08	9,68E+08	3,57E+08
	1996	2,6E+08	2,33E+08	4,28E+09	4,33E+08	3,02E+08	9,86E+08	3,72E+08
	1997	4,1E+08	2,29E+08	4,08E+09	5,61E+08	2,71E+08	9,05E+08	3,52E+08
	1998	5,1E+08	3,25E+08	4,12E+09	5,61E+08	2,98E+08	9,73E+08	3,96E+08
	1999	5,1E+08	2,54E+08	4,16E+09	5,96E+08	..	1,03E+09	3,92E+08
2000	4,1E+08	2,06E+08	3,67E+09	6,13E+08	..	9,59E+08	3,63E+08	
Termes de l'échange	1980	1,33E+02	7,45E+01	..	8,43E+01	..
	1981	9,63E+01	7,60E+01	..	9,36E+01	..
	1982	8,58E+01	7,63E+01	..	9,42E+01	..
	1983	8,92E+01	9,93E+01	..
	1984	1,08E+02	1,09E+02	..	1,05E+02	..
	1985	1,21E+02	9,80E+01	..	1,09E+02	1,02E+02
	1986	6,1E+01	..	1,22E+02	8,68E+01	..	1,06E+02	1,03E+02
	1987	1,1E+02	..	1,00E+02	1,00E+02	1,00E+02	1,00E+02	1,00E+02
	1988	8,97E+01	9,99E+01	8,88E+01	9,60E+01	9,31E+01
	1989	7,85E+01	1,03E+02	8,26E+01	9,02E+01	9,11E+01
	1990	..	1,1E+02	7,11E+01	1,05E+02	7,45E+01	8,39E+01	9,51E+01
	1991	1,1E+02	..	7,05E+01	9,88E+01	7,55E+01	7,67E+01	9,37E+01
	1992	1,0E+02	1,0E+02	7,05E+01	8,70E+01	6,96E+01	8,66E+01	8,95E+01
	1993	1,0E+01	1,03E+02	6,88E+01	8,40E+01	7,11E+01	7,70E+01	8,17E+01
	1994	..	1,1E+02	7,48E+01	8,33E+01	6,13E+01	8,33E+01	7,96E+01
	1995	..	1,3E+02	8,60E+01	9,00E+01	6,44E+01	8,32E+01	8,11E+01
	1996	..	1,15E+02	7,55E+01	8,97E+01	5,88E+01	8,05E+01	8,50E+01
	1997	..	1,14E+02	7,26E+01	8,57E+01	5,48E+01	7,89E+01	1,02E+02
	1998	..	1,16E+02	7,54E+01	8,85E+01	5,67E+01	8,39E+01	1,05E+02
	1999	..	1,19E+02	7,20E+01	7,63E+01	5,91E+01	8,15E+01	9,66E+01
2000	..	1,3E+02	6,51E+01	7,24E+01	5,84E+01	7,25E+01	9,80E+01	

Déficit primaire	1980	-1,05E+01	..	-2,54E+00	..	
	1981	-1,12E+01	..	-9,32E+00	..	
	1982	-8,52E+00	..	-3,97E+00	..	
	1983	-6,03E+00	..	-4,93E+00	3,29E+00	
	1984	-2,77E+00	-7,83E-01	4,68E+00	
	1985	1,10E+01	-5,69E+00	-2,10E+00	5,44E-01	4,88E+00	
	1986	3,11E+00	-5,78E+00	-1,77E+00	9,90E-01	1,42E+00	
	1987	-1,25E+00	-3,57E+00	-8,34E-01	1,44E+00	-2,75E+00	
	1988	-6,07E+00	-2,84E+00	-2,44E+00	1,97E+00	9,20E-01	
	1989	-2,2	E+00	..	-7,19E+00	-6,80E-01	-3,15E+00	1,14E+00	6,97E-01
	1990	-5,5	E+00	-3,49E+00	-2,17E+00	-3,30E-01	-4,71E+00	-3,35E-01	3,23E-01
	1991	-4,4	E+00	-2,19E+00	-1,99E+00	-2,30E+00	-1,66E+00	4,47E+00	-3,30E+00
	1992	-3,3	E+00	-1,48E+00	-8,54E-01	-2,15E+00	-3,06E+00	1,94E-01	-1,26E+00
	1993	-2,2	E-01	-2,95E+00	-3,23E+00	-2,45E+00	-2,13E+00	-8,13E-01	-1,12E+01
	1994	-1,1	E+00	-1,89E+00	1,46E+00	-2,12E+00	-4,45E+00	1,61E+00	-6,01E+00
	1995	-1,0	E+00	-2,39E+00	2,99E+00	-1,72E+00	-4,00E-01	2,66E+00	-2,84E+00
	1996	-0,9	E+00	3,78E-01	3,67E+00	2,36E-01	1,44E+00	4,59E+00	-1,79E+00
	1997	-0,8	E+00	-2,11E+00	3,46E+00	-1,11E+00	-1,18E+00	2,82E+00	3,06E+00
	1998	-0,7	E+00	-2,56E+00	2,71E+00	-2,83E+00	-2,62E+00	9,52E-01	-2,56E+00
	1999	-0,6	E+00	-3,86E+00	2,21E+00	-3,00E+00	-3,56E+00	3,76E-02	2,16E-01
	2000	-0,5	E-01	-3,89E+00	3,90E+00	-3,99E+00	-3,38E-01	1,23E+00	-3,21E+00
Déficit global	1980	-3,54E+01	-3,67E+01	-5,31E+00	..
	1981	-3,28E+01	-3,71E+01	-1,21E+01	..
	1982	-2,90E+01	-3,38E+01	-7,15E+00	-2,67E+00
	1983	-2,40E+01	..	-8,31E+00	-7,47E+00
	1984	-1,61E+00	-8,27E+00	-5,59E+00	-6,79E+00
	1985	2,58E+00	-1,16E+01	-8,28E+00	-4,34E+00	-6,10E+00	..
	1986	-3,83E+00	-1,16E+01	-9,69E+00	-3,63E+00	-7,76E+00	..
	1987	-8,48E+00	-1,08E+01	-8,82E+00	-2,52E+00	-9,03E+00	..
	1988	-1,46E+01	-1,06E+01	-9,66E+00	-2,49E+00	-5,28E+00	..
	1989	-0,1	E+00	-1,66E+01	-7,92E+00	-1,06E+01	-4,02E+00	-6,13E+00	..
	1990	-0,1	E+00	-7,22E+00	-1,20E+01	-8,73E+00	-1,24E+01	-4,25E+00	-6,16E+00
	1991	-0,1	E+00	-8,55E+00	-1,34E+01	-1,23E+01	-8,42E+00	3,16E-01	-8,28E+00
	1992	-0,1	E+00	-9,10E+00	-1,18E+01	-1,10E+01	-8,55E+00	-3,10E+00	-5,97E+00
	1993	-0,1	E+00	-9,50E+00	-1,24E+01	-9,60E+00	-9,43E+00	-4,16E+00	-1,58E+01
	1994	-0,1	E+00	-1,00E+01	-7,09E+00	-1,46E+01	-1,25E+01	-6,09E+00	-1,29E+01
	1995	-0,1	E+00	-1,00E+01	-4,59E+00	-1,07E+01	-7,44E+00	-3,52E+00	-7,72E+00
	1996	-0,1	E+00	-9,50E+00	-2,87E+00	-8,09E+00	-5,13E+00	-4,35E+00	-5,07E+00
	1997	-0,1	E+00	-1,00E+01	-2,82E+00	-7,93E+00	-7,28E+00	-2,03E+00	-7,91E-01
	1998	-0,1	E+00	-1,00E+01	-2,96E+00	-9,46E+00	-8,64E+00	-3,30E+00	-6,21E+00
	1999	-0,1	E+00	-1,00E+01	-3,33E+00	-9,16E+00	-9,02E+00	-3,52E+00	-3,88E+00
	2000	-0,1	E+00	-1,00E+01	-1,61E+00	-9,41E+00	-6,70E+00	-1,94E+00	-5,97E+00
Dettes extérieures	1980	0,1	E+01	7,33E+01	4,07E+01	3,44E+01	4,93E+01	9,23E+01	..
	1981	0,1	E+01	9,65E+01	5,56E+01	4,71E+01	6,74E+01	1,01E+02	..
	1982	0,1	E+01	1,18E+02	6,59E+01	4,75E+01	7,21E+01	1,16E+02	..
	1983	0,1	E+01	1,30E+02	7,64E+01	5,27E+01	8,38E+01	1,20E+02	..
	1984	0,1	E+01	1,25E+02	9,44E+01	6,54E+01	9,43E+01	1,13E+02	..
	1985	0,1	E+01	1,38E+02	1,11E+02	8,29E+01	9,95E+01	1,23E+02	..
	1986	0,1	E+01	1,25E+02	1,04E+02	7,43E+01	8,57E+01	1,00E+02	..
	1987	0,1	E+01	1,35E+02	1,06E+02	7,27E+01	8,76E+01	9,89E+01	..
	1988	0,1	E+01	1,30E+02	1,04E+02	7,33E+01	7,80E+01	8,86E+01	..
	1989	0,1	E+01	1,52E+02	1,06E+02	6,86E+01	7,07E+01	8,69E+01	..
	1990	0,1	E+01	1,60E+02	1,02E+02	6,96E+01	6,56E+01	7,83E+01	..
	1991	0,1	E+01	1,73E+02	1,07E+02	6,42E+01	6,49E+01	8,37E+01	..
	1992	0,1	E+01	1,66E+02	1,02E+02	6,47E+01	6,08E+01	7,91E+01	..
	1993	0,1	E+01	1,83E+02	1,08E+02	9,60E+01	6,93E+01	1,04E+02	..
	1994	0,1	E+02	2,27E+02	1,53E+02	9,76E+01	1,00E+02	1,47E+02	..
	1995	0,1	E+02	1,89E+02	1,20E+02	8,44E+01	8,58E+01	1,12E+02	..
	1996	0,1	E+02	1,80E+02	1,15E+02	7,73E+01	7,88E+01	1,00E+02	..
	1997	0,1	E+02	1,46E+02	1,27E+02	8,54E+01	8,35E+01	8,85E+01	..
	1998	0,1	E+02	1,29E+02	1,23E+02	8,01E+01	8,28E+01	1,02E+02	..
	1999	0,1	E+02	1,34E+02	1,17E+02	8,14E+01	7,84E+01	9,73E+01	..
	2000	0,1	E+02	1,50E+02	1,34E+02	9,04E+01	8,22E+01	1,11E+02	..
Service de la dette	1980	0,7	E+07	1,41E+09	1,64E+07	1,41E+08	2,59E+08	5,23E+07	..
	1981	0,7	E+07	1,53E+09	2,08E+07	1,73E+08	1,83E+08	5,59E+07	..
	1982	0,7	E+07	1,54E+09	1,95E+07	2,45E+08	1,23E+08	5,50E+07	..
	1983	0,7	E+07	1,27E+09	2,03E+07	1,44E+08	1,17E+08	5,94E+07	..
	1984	0,7	E+07	1,14E+09	3,09E+07	9,41E+07	1,62E+08	9,13E+07	..
	1985	0,7	E+07	1,11E+09	5,31E+07	1,08E+08	1,90E+08	1,11E+08	..
	1986	0,7	E+07	1,32E+09	6,17E+07	1,29E+08	3,00E+08	1,45E+08	..

	1987	3,17E+07	3,61E+07	1,37E+09	6,95E+07	1,61E+08	3,88E+08	9,06E+07
	1988	3,22E+07	4,27E+07	1,07E+09	7,82E+07	1,69E+08	3,89E+08	1,31E+08
	1989	3,32E+07	3,85E+07	1,08E+09	6,96E+07	1,22E+08	3,82E+08	9,13E+07
	1990	3,42E+07	3,43E+07	1,26E+09	6,78E+07	9,87E+07	3,25E+08	8,57E+07
	1991	3,52E+07	4,44E+07	1,28E+09	4,53E+07	1,07E+08	3,14E+08	5,41E+07
	1992	2,82E+07	3,14E+07	1,16E+09	5,84E+07	5,32E+07	2,10E+08	3,61E+07
	1993	3,22E+07	3,10E+07	1,09E+09	7,86E+07	8,97E+07	1,23E+08	2,65E+07
	1994	4,12E+07	4,36E+07	1,24E+09	8,81E+07	6,62E+07	2,34E+08	2,29E+07
	1995	4,52E+07	4,85E+07	1,05E+09	8,67E+07	5,58E+07	2,81E+08	2,94E+07
	1996	4,52E+07	4,86E+07	1,37E+09	1,16E+08	5,64E+07	2,89E+08	5,82E+07
	1997	5,52E+07	5,17E+07	1,36E+09	8,48E+07	6,06E+07	2,47E+08	5,60E+07
	1998	6,52E+07	5,28E+07	1,38E+09	8,21E+07	6,19E+07	3,21E+08	4,03E+07
	1999	7,52E+07	5,77E+07	1,39E+09	8,40E+07	1,16E+08	2,25E+08	4,77E+07
	2000	8,52E+07	6,77E+07	1,36E+09	9,40E+07	..	2,89E+08	..

Tableau j : situation de la dette des pays de l'union en 1990, 1995, et 2000
(en milliard de francs CFA)

A : Service de la dette versé, selon les estimations de la Banque Mondiale.

B : Date du dernier accord obtenu auprès des créanciers publics du « Club de Paris »
source : commission UEMOA 2002

Pays	Dettes totales			Ratios financiers en %				traitement	
	Us \$ millions			dont FMI	Dette / PIB	Dette / Bien Et serv	Serv (A) / Bien Et serv	Date club	Statut PPTE
	1990	1995	2000						
Bénin	1292	1614	1599	84	74,4	263	12,6	09/09/00	Déc 2000
Burkina	834	1267	1332	112	61,3	422	17,3	12/09/00	Avr 02
Côte-d'Ivoire	17251	18899	12138	549	14,9	267	22,4	24/04/98	Déc 03
Mali	2647	2958	2956	176	130,8	368	12,1	12/09/00	Déc 02
Niger	1726	1587	1638	74	89,9	535	9,2	21/01/01	Mi 03
Sen	3736	3841	3372	255	78,7	213	14,4	09/09/00	Déc 02
Togo	1275	1464	1435	69	121,0	295	6,2	01/02/95	En attente